

# RAPPORT DE GESTION

Municipalité  
de Grandson

19

# Table des matières

5

Conseil communal

Elections - votations

9

11

Municipalité

Administration générale et finances

17

30

Urbanisme et domaines

Affaires sociales, alpages, forêts,  
places de jeux et port

39

48

Réseaux et énergie

Bâtiments et gérances

58

65

Ecoles et sécurité

Travaux, culture et tourisme

80

# Table des annexes (online)

Annexe 1 - AGGLOY

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:d924ea3a-5c0c-425f-bb4b-43f8ea089959>

Annexe 2 - AIERG

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:ef045603-80f8-4007-b9eb-7243ebd58e9f>

Annexe 3 - ASIGE

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:7d157dcf-88f4-4878-9ccb-295330c93071>

Annexe 4 - CSR

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:4bd94ebb-1969-4a08-8547-4a38dbee30f6>

Annexe 5 - ORPC

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:fe311d07-006b-4f01-bb9c-73318f3e45d6>

Annexe 6 - Fondation de la Cabane Scoute - exercice 2019

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:381e7a71-bc1b-4d46-a69a-d9c0f2fb85b2>

En raison de la situation sanitaire due au COVID-19, plusieurs entités n'ont pas encore transmis leurs documents au moment de l'édition du présent rapport. Sont concernés :

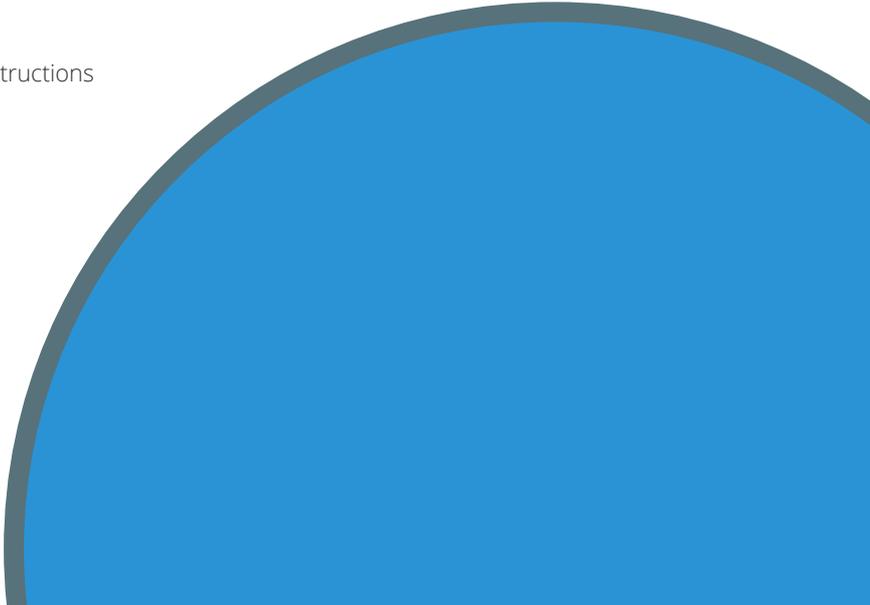
ACCSPA - ACRG - ADN - ARAS - ASPMAD - SDIS - STRID et la Fondation grandsonnoise d'équipement pour le football.

Les rapports de gestion des associations intercommunales seront consultables au bureau communal ou directement sur leur site Internet.



# Glossaire 1/2

ACCSPA : Association Intercommunale du Centre de collecte de Sous-Produits Animaux  
ACRG : Association des communes de la région de Grandson  
ADNV : Association pour le développement du Nord vaudois  
AF : Améliorations foncières  
AggloY : Agglomération yverdonnoise  
AIERG : Association intercommunale pour l'épuration Région Grandson  
AIORPC : Association intercommunale de l'organisation régionale de protection civile  
ARAS : Association de communes de la Région d'Action Sociale  
ARE : Office fédéral du développement territorial  
ASIGE : Association scolaire intercommunale de Grandson et environs  
ASP : Assistant de sécurité publique  
ASPMAD : Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile  
AT : Aménagement du territoire  
AVCD : Association vaudoise des communes déléгатrices  
BAMO : Bureau d'aide au maître d'ouvrage  
CAD : Chauffage à distance  
CCSPA : Centre de collecte de sous-produits animaux Yverdon et Région  
CDAP : Cour de droit administratif et public  
CDD : Contrat à durée déterminée  
CMS : Centre médico-social  
COGES : Commission de gestion  
COFIL : Comité de pilotage  
CSR-BN : Centre Sportif Régional de Borné-Nau  
DGE : Direction générale de l'environnement  
DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes  
DDP : Droits distincts et permanents  
DGIP : Direction générale des immeubles et du patrimoine  
DPS : Détachement de premiers secours  
EC : Eaux claires  
ECA : Etablissement cantonal d'assurances  
ECF : Entreprise de correction fluviale  
ETP : Equivalent temps plein  
EU : Eaux usées  
EVE : Espace de vie enfantine  
FAdEGE : Fondation d'accueil des enfants de Grandson et environs  
CGPI : Centre de gestion des programmes d'insertion  
HEIG-VD : Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud  
JECOS : Jeunesse et cohésion sociale  
LADE : Loi sur l'appui au développement économique  
LAT : Loi sur l'aménagement du territoire  
LATC : Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions  
MD : Mobilité douce  
OFCOM : Office fédéral de la communication  
PA : Plan d'affectation  
PCi : Protection civile



# Glossaire 2/2

PDCom : Plan directeur communal  
PDCn : Plan directeur cantonal  
PDDE : Plan directeur de distribution de l'eau  
PDM : Proposition de décision municipale  
PDRDE : Plan directeur régional de distribution d'eau  
PGA : Plan général d'affectation  
PGEEi : Plan général de l'évacuation des eaux usées intercommunal  
PPA : Plan partiel d'affectation  
PPLS : Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire  
PQ : Plan de quartier  
RAdEGE : Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs  
RIBT : Réseau intercommunal de bureaux techniques  
RSNB : Réseau Santé Nord Broye  
SAGENORD : Société anonyme de gestion des eaux du Nord vaudois  
SCI : Système de contrôle interne  
SDA : Surface d'assolement  
SDIS : Service de défense incendie et de secours  
SDT : Service du département territorial  
SERAC : Service des affaires culturelles  
SIT : Système d'information du territoire  
STAP : Station de pompage  
SPECO : Service de la promotion économique et du commerce  
STEP : Station d'épuration  
STRID : Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets  
UCV : Union des Communes Vaudoises

# Conseil communal



## Composition du bureau

Au 1er janvier 2019 :

Président	M. Jacques André HELFER
1er vice-président	M. Hervé CORNAZ
2ème vice-présidente	Mme Laetitia JACCARD GASPAR
Secrétaire	Mme Nathalie CATTIN-RICH
Secrétaire - suppléante	Mme Frédérique GUIDOUX
Scrutateurs	M. Denis VILLARS
	Mme Delani DECOPPET
Scrutateurs - suppléants	M. Serge PERRIER
	Mme Claire-Lise MARGOT

Au 1er juillet 2019 :

Président	M. Hervé CORNAZ
1ère vice-présidente	Mme Laetitia JACCARD GASPAR
2ème vice-président	M. Olivier REYMOND
Secrétaire	Mme Nathalie CATTIN-RICH
Secrétaire - suppléante	Mme Frédérique GUIDOUX
Scrutateurs	Mme Delani DECOPPET
	M. Jean-Marc HEDIGER
Scrutateurs - suppléants	M. Pavel POSPISIL
	Mme Claire-Lise MARGOT

## Séances du Conseil

### Activités

Le Conseil communal a siégé cinq fois durant l'année.

Il a nommé les sept membres et cinq suppléants de la commission de gestion 2020 ainsi que deux membres à la commission des finances, un membre à la commission d'urbanisme et un membre à la commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales.

Durant l'année, le Conseil communal a pris acte de six démissions. Il a procédé à l'assermentation de trois nouveaux conseillers. Au 31 décembre 2019, l'effectif est de 47 membres.

### Décisions

Outre le rapport sur la gestion 2018 le Conseil communal s'est prononcé favorablement sur les préavis municipaux suivants :

N°	Objet	Préavis du	Approbation
612/19	Modification du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux	15.05.2019	20.06.2019
613/19	Renouvellement des logiciels informatiques communaux	16.05.2019	20.06.2019
614/19	Rénovations et transformations de la salle des Quais et du restaurant	22.05.2019	20.06.2019
615/19	Rapport sur les comptes de l'année 2018	29.04.2019	20.06.2019
616/19	FC Grandson-Tuileries – mise en conformité des terrains B et C, dimensions, sécurité et éclairages	07.08.2019	10.10.2019
617/19	Plan d'affectation communal (PA) « Vieille-Ville » et zone réservée	29.10.2019	14.11.2019
618/19	Zone réservée de Corcelettes	03.09.2019	10.10.2019
619/19	Aménagement de l'espace public des Remparts	06.08.2019	10.10.2019
620/19	Crédit d'étude pour l'élaboration du projet d'ouvrage d'adaptation du réseau communal de distribution d'eau	27.08.2019	10.10.2019
621/19	Arrêté d'imposition pour l'année 2020	19.08.2019	10.10.2019
622/19	Reprise et traitement des archives communales	16.10.2019	14.11.2019
625/19	Rapport sur le budget de l'année 2020	11.11.2019	12.12.2019

Le Conseil communal a pris en considération une motion :

- « Pour la création d'un fonds communal pour le développement durable » de Sébastien Deriaz et consorts.

Une motion a été transformée en postulat, accepté et renvoyé à la Municipalité :

- « La rue Basse étouffe » de Laetitia Jaccard Gaspar et Evelyne Perrin.

Le Conseil communal a pris en considération les postulats de Olivier Reymond et consorts :

- « Pour un marché nocturne à Grandson » et « Pour des jetons de présence en faveur du commerce local ».

Il a également pris connaissance de la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Laetitia Jaccard Gaspar et consorts :

- « Egalité dans les compositions des Commissions municipales ».

Et de celle au postulat de Judith Bardet et consorts :

- « Pour une commune éclairée sans pollution lumineuse inutile ».



## Objets en attente

La Municipalité n'a pas encore présenté de préavis sur l'objet suivant, pour lequel une commission a déjà été nommée :

- 594/17 Réfection des balcons des bâtiments de la rue des Colombaires 3, 21 et 23.

Une motion de 2016 est toujours en cours :

- « Pour l'étude et la mise en place d'une coopérative d'équipement de toitures favorisant les énergies renouvelables ».

La Commission consultative de sécurité doit encore traiter le point suivant, conformément à la décision prise par le Conseil communal le 15 décembre 2016 :

- postulat de François Veuve et consorts demandant un plan de mobilité piétonne.



# Elections - votations



## 10 février 2019

### Votation fédérale

1. Initiative populaire «Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)»

	Oui	Non	
Electeurs inscrits : 2'190	Objet 1 : 290	509	part. 37.12 %

## 17 mars 2019

### Election complémentaire au Conseil d'Etat

Le détail des suffrages grandsonnois obtenus par les candidats est consultable sur le site [www.vd.ch](http://www.vd.ch).

Electeurs inscrits : 2'202 part. 31.02 %

## 19 mai 2019

### Votation fédérale

1. Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)
2. Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

	Oui	Non	
Electeurs inscrits : 2'194	Objet 1 : 738	172	part. 42.89 %
	Objet 2 : 684	249	part. 42.94 %

## 20 octobre 2019

### Election des deux membres vaudois au Conseil des Etats (1er tour)

Electeurs inscrits : 2'176 part. 41.36 %

### Election des 19 membres vaudois au Conseil national

Electeurs inscrits : 2'176 part. 41.13 %

Le détail des suffrages grandsonnois obtenus par les candidats est consultable sur le site [www.vd.ch](http://www.vd.ch)

## 10 novembre 2019

### Election au Conseil des Etats (2ème tour)

Electeurs inscrits : 2'170 part. 36.82 %

Le détail des suffrages grandsonnois obtenus par les candidats est consultable sur le site [www.vd.ch](http://www.vd.ch)

# Municipalité



## Composition et répartition des dicastères au 31 décembre 2019

Syndic : M. François PAYOT

Vice-président : M. Antonio VIALATTE

	TITULAIRES	REPLAÇANT(E)
Administration générale et finances	M. François PAYOT	M. Antonio VIALATTE
Urbanisme et domaines	M. Antonio VIALATTE	M. François PAYOT
Affaires sociales, alpages et forêts, places de jeux, port	Mme Nathalie GIGANDET	M. Francesco DI FRANCO
Ecoles et sécurité	M. Francesco DI FRANCO	Mme Nathalie GIGANDET
Bâtiments et gérances	Mme Evelyne PERRINJAQUET	M. Dominique WILLER
Réseaux et énergies	Mme Christine LEU METILLE	Mme Evelyne PERRINJAQUET
Travaux, culture et tourisme	M. Dominique WILLER	Mme Christine LEU METILLE

## Actes signés par la Municipalité

Objet	Signé le	reçu le
Acte notarié entre la Commune de Grandson et la société SI Cand-Landi SA - plan de quartier Bellerive échange des parcelles 828, 829, 830 et 840	16.12.2018	08.01.2019
Acte notarié pour la division de bien-fonds, épuration de servitudes et mutation de gages immobiliers – Borné-Nau parcelles 1387 et 2052	19.12.2018	21.01.2019
Contrat de Processing (commerce à distance) avec la société Datatrans SA	21.01.2019	
Convention-cadre pour les paiements sans espèces avec la société SIX Payment Services SA	04.02.2019	
Contrat pour ventes en ligne avec PostFinance	14.02.2019	
Convention avec le Service du développement territorial réglant le versement des subventions de l'Etat de Vaud à la Commune de Grandson	05.07.2019	

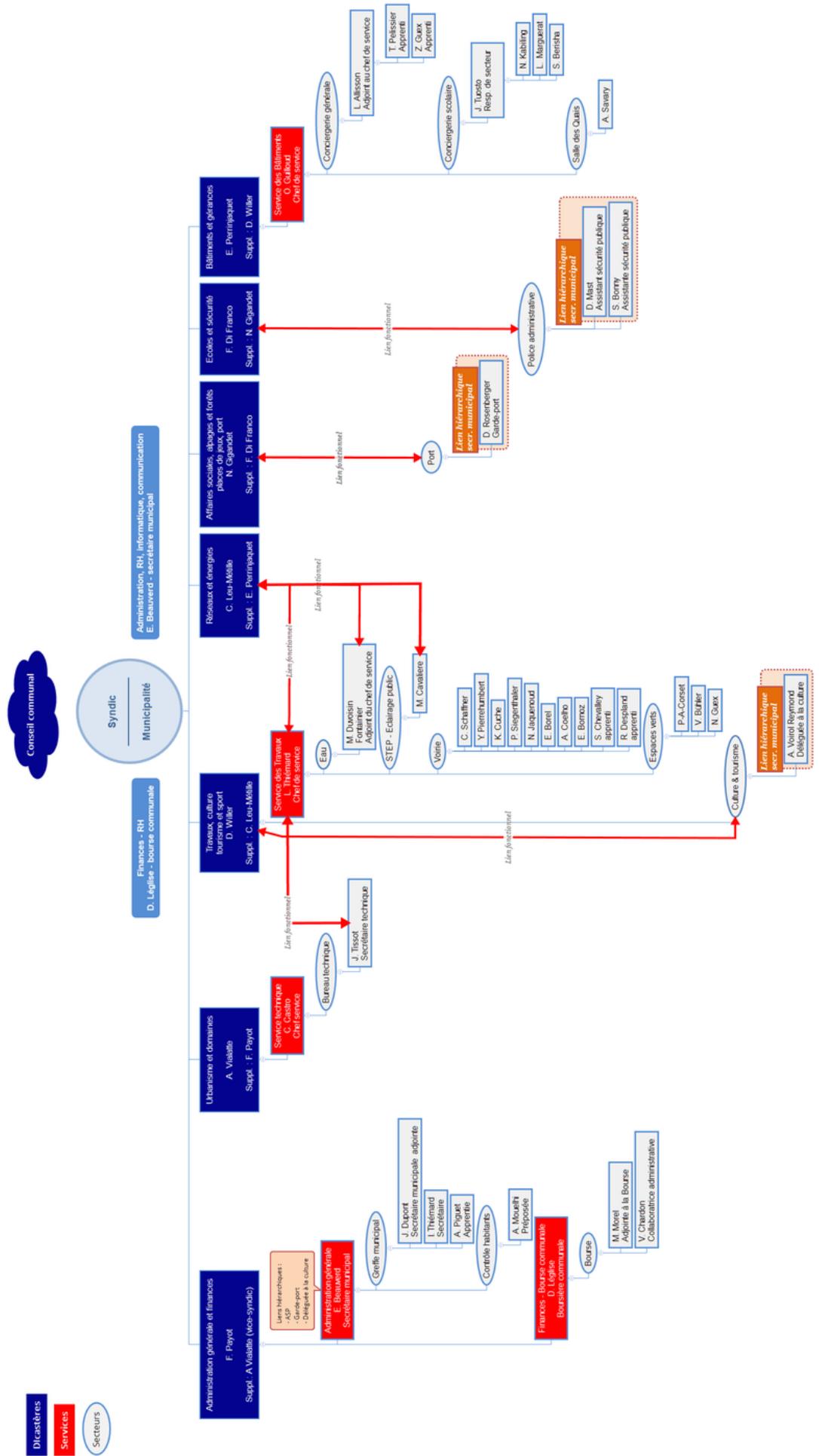
## Actes signés par la Municipalité (suite)

Objet	Signé le
Convention entre la Commune de Grandson et M. Yves Pfister pour l'utilisation partielle de la parcelle 1454	15.07.2019
Contrat avec Romande Energie Service SA pour la fourniture et la distribution d'électricité au moyen d'une production d'énergie locale et d'un micro-réseau privé et de gestion du regroupement (parcelles 1727 et 1387)	25.07.2019
Acte notarié pour l'inscription d'une servitude de canalisation en faveur de la Confédération – parcelle 387 d'Onnens	28.10.2019
Convention entre la Commune de Grandson et le Département des infrastructures et des ressources humaines pour octroi de subvention (travaux porte entrée localité)	26.11.2019



# Organigramme

## Organigramme Commune de Grandson

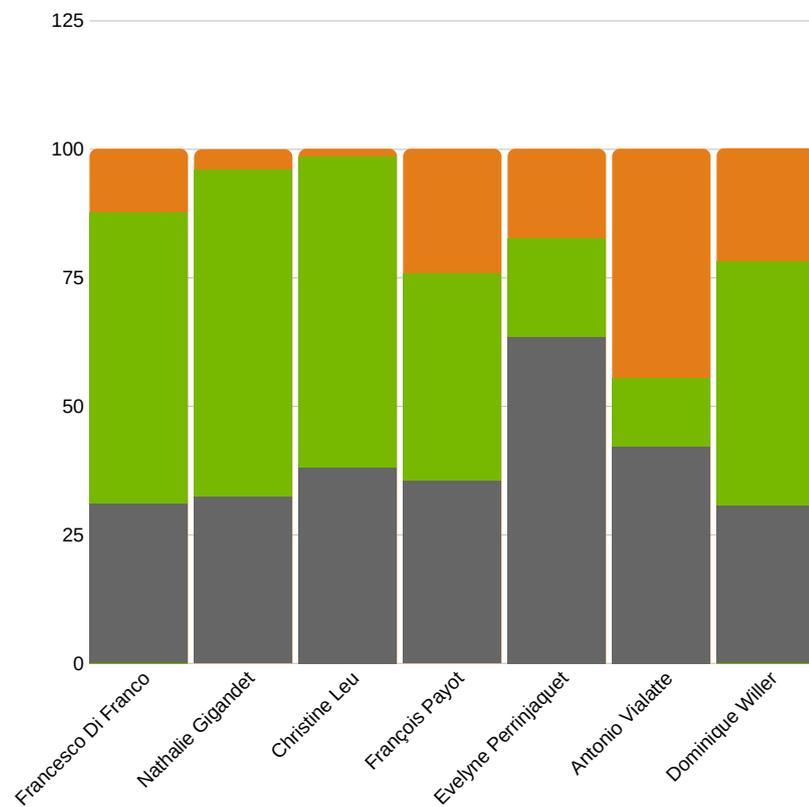
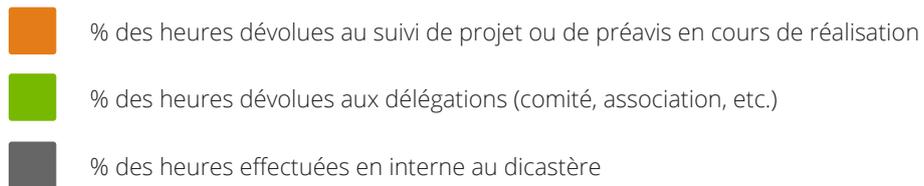


## Activités de la Municipalité

En 2019, la Municipalité s'est réunie à 44 reprises et la durée moyenne des séances de Municipalité était de 3h00. Un taux annuel de participation d'environ 95% est à relever.

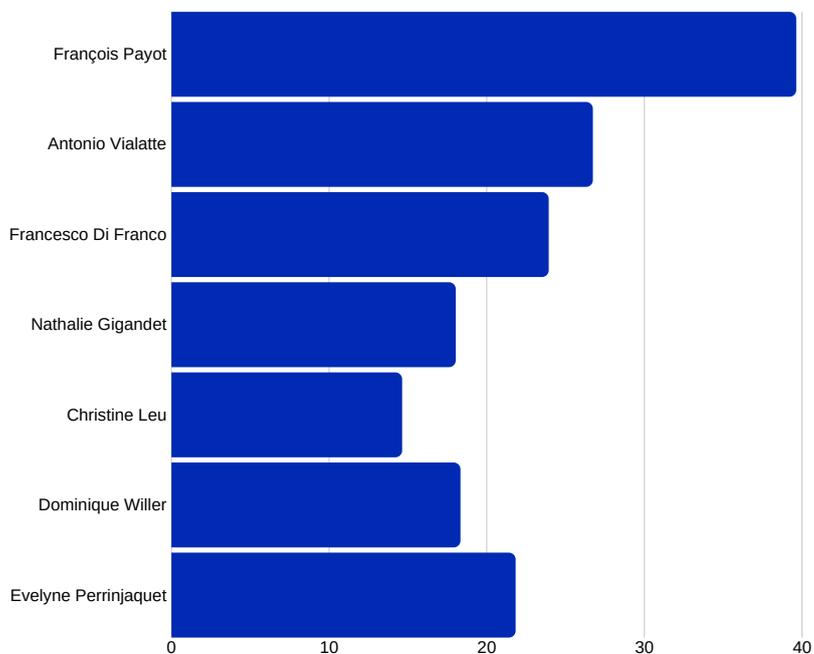
### Vacations

Le graphique suivant illustre la ventilation des heures effectuées par chaque membre de la Municipalité.



Toutes activités confondues, le taux de chaque municipal peut être illustré de la manière suivante pour les heures passées en séance de Municipalité ainsi qu'en vacances. Ce décompte ne prend pas en considération les activités comprises dans le défraiement annuel forfaitaire (rapport de gestion, comptes, prise de connaissance du courrier et des documentations, etc.).

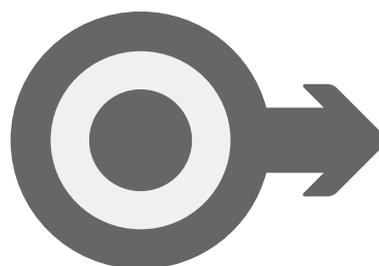
 Taux d'activité



## Autres

En date du 10 septembre 2019 la Municipalité a rencontré les chefs de service pour un moment de réflexion en commun.

La Municipalité s'est également réunie le 31 octobre 2019 pour une rencontre intermunicipalités avec les Autorités de la commune de Champagne.



# Administration générale et finances



## Préambule municipal

Souhaitée depuis quelques années, la mise en place de la nouvelle stratégie de communication communale est entrée en vigueur accompagnée par l'agence NOW. Les principaux axes de travail seront développés dans le chapitre administration générale.

Une nouvelle gestion des archives communales a été initiée. Un préavis accepté par le Conseil donnera les moyens de la réaliser par étapes ces prochaines années. Nous pourrons ainsi répondre à terme aux prescriptions cantonales en la matière.

Si nous avons pu mettre sur pieds une sympathique soirée d'accueil de nos nouveaux habitants, avec l'appui des sociétés locales, nous avons par contre dû renoncer, faute de participants, à l'accueil des nouveaux citoyens atteignant l'âge de 18 ans dans l'année. Ces derniers seront réinvités en 2020 avec ceux de la nouvelle volée. Ce désintérêt n'est pas sans inquiéter la Municipalité, qui analysera en 2020 la situation.

En début d'année, un point de situation du programme de législature a été conduit par la Municipalité puis communiqué au Conseil dans une information.

En 2019, la Municipalité a renoncé à conduire systématiquement les entretiens d'évaluation avec tous les employés communaux en CDI. Il a été par contre proposé à toutes celles et ceux qui le souhaitaient de pouvoir solliciter de manière informelle un moment d'échange avec leur hiérarchie. En 2020, les entretiens de collaboration seront systématiquement conduits comme le prescrit le règlement du personnel communal.

La mise en place de la nouvelle SA de gestion du Centre Sportif Régional de Borné-Nau (CSR-BN) a pris passablement de temps et d'énergie au secrétaire municipal ainsi qu' à la boursière en particulier.

Sur le plan RH, le secrétaire municipal a souvent été sollicité par les chefs de service, que cela soit pour des engagements, des suivis RH, des révisions de descriptif de fonction ou des réorganisations. Son appui s'avère toujours plus indispensable.

La marche du service des Finances a pu être réalisée progressivement avec la totalité du personnel. Ceci permet actuellement d'absorber avec plus de capacités les tâches déléguées par convention par des tiers (ASIGE, FAdEGE ...).

Les procédures d'établissement des comptes, du préavis sur l'arrêté d'imposition et du budget ont pu être améliorées. Mais nous ne sommes pas totalement au bout du processus visant à conduire ces démarches efficacement et en collaboration avec l'ensemble des services communaux. L'objectif du service est d'améliorer le suivi financier des projets et ce, dès leur départ. Toutefois, il apparaît encore trop souvent des retards d'informations préalables qui compliquent ensuite le travail de comptabilisation et de bouclage.

Par ce rapport, la Municipalité souligne l'importance pour notre commune, mais également pour celles qui lui confient des mandats, de pouvoir disposer de professionnels de haute compétence et faisant preuve de beaucoup d'engagement dans leurs tâches. Elle rappelle ainsi que par le fait de pouvoir engager des responsables parfaitement qualifiés, l'entier de l'Administration peut ainsi mettre au service de la population des prestations et services de qualité.



## Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2019, le personnel du dicastère Administration générale et finances est composé de 8 personnes (7.6 ETP) :

### Administration générale

- Un secrétaire municipal à 100%
- Une secrétaire municipale adjointe à 80%
- Une préposée au Contrôle des habitants à 80%
- Une secrétaire administrative à 100% (dont 50% attribués au soutien administratif du service des Bâtiments et 5% à la gestion du port)
- Une apprentie de commerce à 100% (2 jours de cours / semaine)

### Service des finances

- Une boursière communale à 100%
- Une adjointe à la bourse à 100%
- Une collaboratrice à 100%

Durant le 1er trimestre 2019, un poste d'assistant de sécurité publique à 50% a été mis au concours pour venir renforcer le 100% existant. Au terme du processus, Mme Séverine Bonny a été engagée en date du 1er mars. Cet aspect sera également développé dans le dicastère "Ecoles et sécurité".

## Délégations et représentations municipales

### COFIL AggloY - membre du Comité

Régulièrement le COFIL et la COMIN siègent pour suivre l'avancement des projets d'AggloY. En 2019 le service du développement territorial a clairement signifié aux communes membres son exigence de voir les projets d'urbanisation prioritaires et leur potentiel maximal pour 2030 contenu dans le calcul de croissance du département. Au début 2020, la Municipalité a analysé la situation grandsonnoise et arrêté sa position définitive en commun avec celle des autres municipalités.

Le bureau d'AggloY a vu le départ de son responsable en octobre et un remplaçant nommé après mise au concours du poste.

Les projets grandsonnois actuellement en cours de réalisation par AggloY sont l'accès Nord, la mobilité douce jusqu'à Borné-Nau depuis la place du Château et le réaménagement du centre des Tuileries.

### Fondation du Château - membre du Conseil

Suite à la refonte complète de ses statuts en 2018, le conseil de Fondation dans lequel siège un membre de droit de la Municipalité ne compte plus que 8 membres. Il siège en moyenne chaque mois. Avec le financement acquis très largement de la part de la SKKG ( Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte) de Winterthur, un groupe de réflexion constitué (Thinktank) de personnalités suisses de tous horizons dans le domaine muséal, gestion, tourisme et financier s'est réuni à 6 reprises en cession d'une journée. La Municipalité a eu l'occasion d'y présenter les projets communaux touchant le château et ainsi manifester l'importance pour notre commune de la bonne gestion de ce monument et des rénovations en cours.

La SKKG a engagé un conservateur en la personne de M. Camille Verdier, à plein temps. Celui-ci accompagne la directrice et le conseil de Fondation dans les projets multiples en voie de réalisation.

En 2019, l'essentiel des travaux réalisés a consisté en des rénovations importantes de murs d'enceinte, principalement Est et Sud.

## Association des Terroirs de la région de Grandson – membre du Comité

L'association a vu le départ en juin de sa directrice qui souhaitait réorienter ses activités. Le comité a dû faire face dans l'urgence à ce départ. Dans un premier temps, il a désigné 2 co-responsables à temps partiel. En août, seul l'actuel responsable a continué en augmentant son temps de travail partiel. Une forte réorientation de la politique de développement s'en est suivie et a permis de retrouver en fin d'année une dynamique forte et des projets d'avenir. Un journal en premier tirage a été réalisé et a rencontré un succès certain dans toute la région.

En novembre, la présidente, suite à son départ de la fonction de Municipale à Concise, a quitté le comité. M. Dominique Willer a repris la présidence. D'un point de vue financier, la situation est en voie de stabilisation, l'année et ses perturbations de fonctionnement ayant ralenti fortement la progression enregistrée l'année précédente.

Une discussion est actuellement en cours avec les fondations gérant le château pour analyser l'opportunité d'y regrouper les activités de la Maison des terroirs de la rue Haute. Souhait formulé entre autres par les communes membres.

## Syndicat AF de la Poissine - président du Comité de direction

Le Comité de direction et le Comité de pilotage du syndicat se sont réunis à plusieurs reprises pour finaliser le projet urbanistique. Celui-ci est maintenant défini, accepté dans son principe par l'AG. Il reste maintenant à recevoir le retour de la Commission de classification pour avoir un dossier complet. Pour ce faire, nous devons avoir le budget estimatif des coûts d'infrastructures qui en donneront les bases pour la participation de chaque propriétaire dans l'estimation du prix de revient au m<sup>2</sup>.

L'AG a accepté à l'unanimité une facturation complémentaire d'acompte auprès de chaque propriétaire pour permettre le financement des dernières phases de la procédure jusqu'à son adoption après mise à l'enquête.

Le projet doit par contre attendre la fin du travail de l'établissement du plan directeur des ZiZA régional. La Municipalité est représentée dans le COPIL désigné au sein de l'ADNV pour établir la panification régionale.

## Autres participations

Tout au long de l'année, forte implication dans les projets en cours de construction. Centre Sportif Régional de Borné-Nau, bâtiment multiusages, CAD et microgrid ont mobilisé les ressources du dicastère.

Interventions sur les multiples aspects de suivi de chantier, d'élaboration de conventions, d'établissement de règlements, d'actes notariés et de suivi financier. Forte implication dans toutes les phases de réalisation et surtout coordination avec de multiples partenaires externes. Un BAMO a partiellement permis d'assurer une continuité des échanges entre les divers mandataires.

Comité des Syndics du Jura-Nord vaudois, membre du Conseil de santé du Canton (pour l'UCV).

Conseils intercommunaux, assemblée générale, comme membre : AIERG – ACRG - ASIGE - ARAS - SDIS – STRID - RAdEGE – RSNB.

Caisse Intercommunale de Pension (CIP), délégué de l'employeur.



## Réponses aux vœux, remarques et observations de la Commission de gestion sur le rapport 2018

### Vœu

Vœu 5.1 : La commission souhaite que la Municipalité intègre au règlement du personnel le processus à utiliser lors de désaccord entre un collaborateur et son supérieur hiérarchique.

Ce n'est pas le règlement du personnel qui régit ce genre de situation. Le responsable RH se tient à disposition de tous pour régler les éventuels conflits. Au besoin, il sera fait appel à un médiateur externe.

### Observation

Observation 5.2 : La COGES demande que les préavis municipaux soient distribués aux commissions 4 semaines avant la date du Conseil.

Cette remarque a déjà été faite dans le rapport de la précédente COGES. La Municipalité s'est efforcée de respecter cet engagement tout au long de l'année 2018. Un délai plus court pourrait être fixé en interne pour la remise des documents au greffe municipal.

### Remarque

Remarque 5.3 : Une évolution positive de la gestion de l'administration communale est constatée. Les collaborateurs le ressentent aussi et ça se voit.

## Administration générale

### Missions et prestations

#### Missions :

- Accompagner administrativement la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population
- Valoriser l'action de la Municipalité et des services communaux
- Garantir l'archivage et la conservation du patrimoine papier et historique
- Assurer la réception centrale de l'administration communale
- Garantir les prestations du Contrôle des habitants
- Initier et coordonner le développement des infrastructures informatiques
- Structurer et organiser les actions de communication internes et externes
- Gérer les ressources humaines

#### Prestations :

- Organiser et planifier les séances de Municipalité
- Retranscrire les décisions de la Municipalité dans les procès-verbaux et en garantir le suivi
- Préparer les préavis municipaux et le suivi de l'application des décisions du Conseil communal
- Organiser les manifestations protocolaires
- Apporter un appui administratif aux services communaux
- Traiter les demandes de naturalisation
- Traiter les arrivées, les déménagements au sein de la commune et les départs des habitants de nationalité suisse et étrangère
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale
- Gérer les locations des salles communales
- Apporter un soutien organisationnel dans la création de la SA du Centre Sportif Régional de Borné-Nau
- Gestion informatique de la FAdEGE
- Organiser les cérémonies d'accueil des nouveaux habitants et nouveaux citoyens

### Points marquants en 2019

- Mise en place de la nouvelle stratégie de communication
- Renouvellement des outils informatique communaux
- Création du guide des manifestations durables
- Développement et mise en place du nouveau logiciel eSéances
- Réorganisation et optimisation de l'archivage communal
- Réorganisation informatique du Bureau du Conseil communal
- Déploiement de la téléphonie IP
- Organisation informatique de la SA du Centre Sportif Régional de Borné-Nau

# Synthèse des activités

## **Nouvelle stratégie de communication**

Le travail préparatoire effectué en 2018 s'est concrétisé le 1er mai 2019 par le lancement de la nouvelle stratégie de communication communale qui s'est construite autour de deux axes principaux, soit le site Internet et les publications externes.

En étroite collaboration avec la déléguée aux affaires culturelles et une société mandataire externe spécialisée dans la communication, un nouveau site Internet a pu être développé de manière à répondre aux attentes spécifiques de la Commune. En ce sens, il devait être intuitif, évolutif et orienté utilisateurs. L'ensemble des formulaires ont été retravaillés et uniformisés et un module « agenda » a spécifiquement été développé pour répondre aux attentes des sociétés locales et permettre à tout un chacun d'annoncer spontanément les manifestations à venir. L'intégration du module « Gelore » permet quant à lui une gestion optimisée des différents calendriers, il facilite la consultation des disponibilités des cartes journalières CFF ainsi que les réservations des salles mises en location. Au vu du succès rencontré par la mise à disposition des cartes journalières CFF, la possibilité de commander et de payer ses achats en ligne a été introduite. Cette offre destinée en priorité aux administrés grandsonnois a rencontré un vif intérêt, les cartes étant directement envoyées par voie postale aux destinataires. Ce nouveau site peut dorénavant être directement administré par les collaborateurs de l'Administration, ce qui améliore grandement la réactivité et permet de réaliser des économies.

La communication externe a elle aussi été repensée dans sa globalité avec la déléguée aux affaires culturelles. En effet, il ne pouvait pas être envisagé une refonte du site Internet sans adapter les visuels et les vecteurs de communication qui l'accompagnent. Dès lors, un nouveau logo communal, de nouvelles photos et des icônes de secteur ont également été créés. Le marquage des véhicules communaux a lui aussi été mis à jour selon les nouveaux standards en vigueur.

Avec l'appui de notre mandataire un journal officiel communal de huit pages est édité deux fois par an (juin et décembre), il est distribué en tous-ménages. Pour compléter ces parutions, deux à trois newsletters électroniques sont réalisées dans les intervalles (mars/août/octobre).

## **Renouvellement des outils informatique communaux**

Le préavis n° 613/19 « Renouvellement des logiciels informatiques communaux » ayant été validé par le Conseil communal, un groupe de travail composé des principaux utilisateurs (Finances, Greffe, Contrôle des habitants) a été constitué afin d'assurer le suivi de ce projet majeur. Un mandataire externe ainsi que le responsable de l'Office informatique de la Ville d'Yverdon-les-Bains sont venus compléter les compétences techniques manquantes en interne.

Le renouvellement des logiciels était devenu indispensable afin de garantir à la fois la pérennité des données ainsi qu'une conduite optimale des affaires courantes. Les logiciels actuels ne supportant plus la comparaison, ni les performances attendues, il convenait de les faire évoluer ou de les remplacer pour maintenir à jour nos différents processus de travail.

Un cahier des charges détaillé ainsi qu'un appel d'offres mené auprès des 4 principaux fournisseurs nationaux ont permis au groupe de travail d'évaluer chaque offre à l'occasion d'une présentation individuelle par chacune des sociétés. Ces rencontres se sont déroulées durant le mois de décembre 2019, des visites ont ensuite été agendées dans le courant du 1er trimestre 2020 afin de pouvoir tirer profit des expériences faites par d'autres communes. Le processus de sélection aboutira en 2020 pour un déploiement prévu en 2021.

## **Création du guide des manifestations durables**

Conformément aux attentes émises par la précédente Commission de gestion, la déléguée aux affaires culturelles et le secrétaire municipal se sont associés pour mener à bien la rédaction d'un guide des manifestations durables. A cet effet, la commune d'Echallens, qui était déjà dotée d'un tel ouvrage, a été approchée pour que notre commune puisse en réaliser une adaptation. De cette manière, le guide a été finalisé à moindre frais durant l'été 2019 et sa promotion a été assurée auprès des sociétés locales ainsi que sur le site Internet communal.

## **Développement et mise en place du nouveau logiciel eSéances**

Le secrétaire municipal a participé activement au développement d'un nouveau logiciel de gestion et de suivi des séances de Municipalité, le précédent n'ayant que peu évolué depuis son entrée en service en 2009.

Résultant d'une rencontre entre la société Artionet basée à Delémont et la Ville de Pully, l'histoire d'eSéances remonte déjà à 2017. La Ville de Pully, à la recherche d'une nouvelle solution moderne pour la gestion des séances de l'exécutif, a contacté la société Artionet en raison de son expérience dans des solutions similaires réalisées pour d'autres collectivités publiques suisses. Au cours des discussions, il est rapidement apparu évident qu'une coopération entre plusieurs communes offrirait un contexte idéal pour élaborer un nouvel outil permettant notamment de : partager les expériences afin d'uniformiser les bonnes pratiques, fournir une solution adaptée à tous et mutualiser les coûts.

Sur la base de ce constat, les responsables informatiques et les secrétaires municipaux de 9 communes, dont Grandson, ont décidé de s'associer pour mener à bien ce projet.

Le logiciel eSéances permet d'établir un ordre du jour clair et structuré, d'en assurer le suivi de manière collaborative et ceci sans papier. Ce logiciel s'inscrit dans une démarche participative et répond directement aux besoins des collectivités publiques. Il a pour but d'optimiser le processus des séances. Les objets, décisions et annotations ainsi que les précédents procès-verbaux sont disponibles rapidement tout en garantissant un niveau de sécurité élevé.

En fin d'année 2019, les bases « test » et « production » ont été déployées sur nos serveurs et le personnel du greffe a été formé. La formation des membres de la Municipalité ainsi que les premières séances tests sont prévues d'ici au mois d'avril 2020.

## **Réorganisation et optimisation de l'archivage communal**

Pour le démarrage de ce projet, un montant avait été prévu au budget 2019.

Une société spécialisée dans la gestion documentaire et l'archivage a été retenue pour réaliser la première étape du mandat, qui a consisté, dans le courant de l'été, à évaluer et trier l'arriéré d'archivage ainsi que rédiger un premier bordereau d'élimination.

Les étapes suivantes ont fait l'objet d'un préavis (622/19), accepté par le Conseil communal le 14 novembre 2019. La collaboration avec notre mandataire s'est donc poursuivie cette fin d'année, les données existantes ont été migrées dans un logiciel métier afin de les sécuriser et faciliter la recherche des documents. Les espaces de conservation sont en cours de réorganisation, les différents types de dossiers sont maintenant identifiés et leur reconditionnement est prévu pour 2020.

## **Réorganisation informatique du Bureau du Conseil communal**

Dans l'optique d'optimiser le partage d'information et d'en assurer une meilleure sécurisation, le Bureau du Conseil et le secrétaire municipal se sont rencontrés en présence du Syndic pour revoir l'organisation informatique du Bureau du Conseil. Dès lors, la secrétaire du Conseil a été dotée d'un ordinateur portable permettant une connexion à distance sur le serveur communal. Un espace partagé entre le Bureau du Conseil et le Greffe a été créé, permettant ainsi le partage des fichiers utilisés par ces deux entités. Les adresses e-mail [secretaire.conseil@grandson.ch](mailto:secretaire.conseil@grandson.ch) et [president.conseil@grandson.ch](mailto:president.conseil@grandson.ch) ont été créées de manière à pouvoir disposer d'un historique et d'une continuité dans le transfert des informations, ceci, au gré des changements de personne dans les postes occupés.

## Déploiement de la téléphonie IP

La fin de la technologie analogique ayant été annoncée par Swisscom pour le début d'année 2019, l'Administration a anticipé ce changement de technologie et en collaboration avec l'Office informatique d'Yverdon-les-Bains a préparé et mis en place la téléphonie IP. Les modifications suivantes ont dû être apportées :

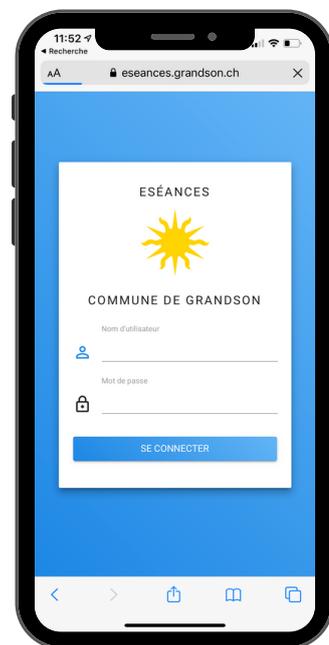
- Agrandissement des plages de numéros pour l'Administration communale et pour la FAdEGE qui bénéficie également de cette prestation.
- Mise en place et configuration d'une nouvelle centrale téléphonique basée sur la technologie 3CX.
- Renouvellement du matériel téléphonique.
- Paramétrage des répondeurs.
- Adaptation du système Skidata nécessaire à l'ouverture des barrières du parking Jean-Lecomte. Certains aspects devront encore être finalisés en 2020.

La migration s'est déroulée sur une seule journée et aucun problème majeur n'a été identifié. Le passage à la technologie IP contribue à la réduction des coûts d'appels.

## Organisation informatique de la SA du Centre Sportif Régional de Borné-Nau

Afin que le Conseil d'administration puisse disposer d'outils adéquats, une organisation informatique a été mise en place par le secrétaire municipal. A cet effet, les actions suivantes ont été menées :

- Création du nom de domaine « csr-bn.ch », chaque membre dispose d'une adresse e-mail personnelle.
- Création d'une arborescence de classement propre au Centre Sportif Régional de Borné-Nau.
- Mise en place de l'outil « FileCloud » permettant à chaque membre de disposer d'un accès sécurisé à distance pour travailler dans l'arborescence de classement.



## Service des finances

### Missions et prestations

Missions :

- Elaboration et suivi du budget
- Tenue de la comptabilité générale
- Facturation des prestations et des taxes communales
- Gestion des débiteurs
- Gestion des salaires et établissement des décomptes
- Gestion des créanciers et fournisseurs
- Gestion des abonnements d'eau
- Etablissement des comptes communaux
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Comptabilité des investissements et suivi des préavis

Prestations :

- Coordonner l'élaboration des projets de budget en collaboration avec les services
- Facturation des différentes taxes communales (déchets, eau, épuration, taxes de séjour, etc.)
- Contrôle et suivi de la comptabilité communale
- Suivi des impôts communaux
- Suivi des débiteurs, des rappels, des recours et du contentieux
- Suivi des loyers des bâtiments communaux, établissement des décomptes de chauffage
- Assurer une trésorerie suffisante par le biais du suivi des liquidités et la gestion des emprunts
- Elaboration des préavis financiers et des parties financières des propositions municipales et également celles des préavis générant une dépense
- Conseiller les services en matière de comptabilité et de finances
- Elaboration de plans financiers et d'investissements nécessaires à la gestion de la commune
- Tenue de comptabilités intercommunales

### Points marquants en 2019

- Première année pour le service avec l'équipe au grand complet depuis le 1er juillet. En effet, notre collaboratrice, absente pour maladie, a pu reprendre son activité progressivement soit à 50% en janvier, 60% en février et 80% de mars à juin
- Aménagement d'un nouveau bureau permettant de regrouper l'ensemble du personnel du service des Finances (hors boursière) afin de disposer d'un espace plus adapté et plus calme
- Reprise et vérification de toute la base de données relative à l'eau et introduction des nouvelles variables (unité locative notamment) liées à l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur la distribution de l'eau
- Première planification financière aboutie avec notre logiciel Phisa



# Synthèse des activités

## Organisation du service

Suite au retour de notre collaboratrice à temps complet, les tâches du service ont pu être réparties d'une manière plus efficace et le fait d'avoir 3 personnes à temps complet nous permet véritablement de mieux fonctionner. Une suppléance pour certaines tâches a notamment pu être mise en place.

La collaboration interne est excellente, l'équipe est soudée et les compétences de chacune sont utilisées. Néanmoins, il reste encore quelques tâches essentielles à réaliser mais cela est sous contrôle et prévu dans un horizon proche. De plus, en collaboration avec tous les services, des améliorations constantes sont apportées pour tout ce qui touche aux finances, dont notamment :

- La mise en place d'un formulaire pour les refacturations à établir
- L'établissement de tableaux permettant des suivis réguliers

## Déménagement d'une partie des bureaux

Suite à des locaux libérés par des entités externes, certains espaces de l'Hôtel de Ville se trouvaient inoccupés. Un déménagement de plusieurs services a pu être organisé et nous avons pu profiter de cette opportunité. En effet, nos bureaux étaient situés dans 3 endroits différents et l'organisation du travail n'était pas optimale (téléphones, classeurs, communication). Depuis début mars, nous avons déménagé les bureaux de nos 2 collaboratrices dans les locaux situés à l'entrée de l'Hôtel de Ville côté parking. L'espace de travail est plus adapté, également plus calme et bénéficie de rangements adéquats. De plus, ce nouvel emplacement permet également de recevoir du monde de manière plus confidentielle.

## Formations continues

Le service a suivi les formations suivantes :

- 07.02.19 : Cours CVCI (Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie) : Droit du travail
- 14.03.19 : Cours UCV : Bouclage des comptes
- 20.06.19 : Cours UCV : Introduction au MCH2 (Modèle de compte harmonisé 2)
- 12.09.19: Cours UCV : Comptes de fonctionnement
- 26.09.19: Cours UCV : Comptes des investissements
- 08 et 22.11.19 : Cours UCV : Bases du pilotage communal
- 05.12.19: Cours T2i : Gestion du contentieux (au niveau du logiciel informatique)

## Nouveau règlement de la distribution de l'eau et gestion des compteurs d'eau

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement et aux explications figurant dans le rapport de gestion 2018, le service des Finances a dû mettre en place les adaptations nécessaires pour pouvoir procéder à la facturation (période : 1er juin au 31 mai). En effet, les données disponibles dans notre logiciel comptable ne permettaient pas l'établissement des factures selon le principe des unités locatives.

La société T2i, fournisseur du logiciel, a été approchée afin de trouver la meilleure solution pour effectuer ces adaptations et un export des données sur Excel a été effectué par ses soins. Notre service a ensuite dû vérifier, corriger et saisir de nouvelles variables, telles que les unités locatives, les numéros ECA, numéros de parcelles, numéros EGID (identificateur de bâtiment) et EWID (identificateur de logement). Une fois ce travail terminé le fichier modifié a été importé dans notre logiciel. La conséquence directe liée à cet important travail de mise à niveau a été un retard dans l'envoi des factures de l'année 2019.

Pour conclure, cette opération a généré environ 150 heures de travail pour les collaboratrices du service ainsi qu'une dépense imprévue pour les prestations informatiques de la société T2i. Il avait été décidé que la saisie de ces données serait effectuée par un tiers et finalement le service s'est organisé afin de pouvoir réaliser lui-même ce travail. Dans le cadre de la nouvelle répartition des tâches, celles relatives à la gestion des compteurs d'eau ont été reprises par Mme Chardon.

## Suivi des débiteurs

Afin de diminuer les coûts d'envoi, nous avons envoyé simultanément les factures d'eau avec celles de l'impôt foncier. L'échéance n'étant pas la même, cela n'a eu aucune incidence pour le débiteur.

En collaboration avec le service de l'Urbanisme et des domaines, une nouvelle procédure a été mise en place en fin d'année pour l'établissement des décomptes finaux concernant les taxes uniques de raccordement pour l'eau et l'épuration. Ces taxes sont facturées, par le biais d'un acompte, lors de l'établissement du permis de construire et le décompte final est établi dès que l'ECA procède à la nouvelle taxation à l'issue des travaux.

## Investissements – préavis

Depuis plusieurs années, des tableaux de suivis des coûts d'investissements sont tenus pour tous les préavis en cours. Jusqu'en 2018, ces documents étaient mis à jour en fin d'année lors du bouclage. En 2019, nous avons pu mettre en place un suivi constant. Cela signifie que les coûts sont actualisés à chaque nouvelle facture et les chefs de services et municipaux peuvent suivre en tout temps l'état financier des différents préavis.

## Logiciel Phisa - planification financière

Il y a un peu plus de 2 ans, nous avons fait l'acquisition du logiciel Phisa, outil de planification financière dans le but de nous assister dans ces tâches à moyen terme.

En effet, les investissements se régionalisent et deviennent moins prédictibles, les flux financiers avec le Canton relèvent d'une mécanique de calcul complexe répondant à sa propre logique. Les exigences de planification et de reporting sont légitimement proportionnelles à ces incertitudes croissantes et le simple tableau Excel ne suffit plus. C'est pour cette raison que nous avons choisi Phisa Plan© le logiciel de planification financière spécifiquement formaté pour les communes. Les paramètres sont gérés par Phisa SA, ce qui garantit une cohérence transverse pour l'ensemble des communes clientes.

Les fonctionnalités de ce logiciel permettent de choisir l'horizon de temps (5, 10 ou 15 ans), de déterminer les paramètres exogènes nous fournissant des modèles de calcul (inflation, coût du crédit, etc.), de définir l'évolution démographique attendue et de documenter les différentes hypothèses. Nous avons également accès aux paramètres fiscaux (intégrés dans Phisa) liés à la péréquation et à la facture sociale.

La plus grande partie du travail en lien avec ce logiciel réside, dans un premier temps, à saisir les données pour l'ensemble des comptes que ce soient ceux du budget ou des comptes annuels. Et pour chaque nature de compte, de spécifier certains paramètres. Dans un second temps, il faut saisir toutes les données relatives aux investissements. Chaque projet doit être complété en indiquant l'année de départ, de fin, la durée de l'amortissement prévu, le montant total (à charge de la commune), la catégorie et le financement prévu.

**Prévoyez les investissements futurs**

Descriptif de l'investissement	Réaménagement du centre des Tuileries		
Année de départ	2021	Catégorie	<input checked="" type="radio"/> Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES
Année de fin	2022		<input type="radio"/> Autres
Durée d'amortissement	30	Financé par	<input checked="" type="radio"/> Dette
Montant total	1 200 000.00 CHF		<input type="radio"/> Liquidités
* à charge de la commune		Amorti par	<input checked="" type="radio"/> Le compte de P&P
Produit annuel généré	0.00 CHF		<input type="radio"/> Un fonds de réserve au bilan (via comptes 5 et 6)
Commentaire			<input type="radio"/> Un fonds de réserve au bilan (via comptes 33 et 48)

Tous ces travaux ont été entrepris depuis 2017 mais nous n'avons pas toutes les données nécessaires pour pouvoir établir et présenter une synthèse fiable. En 2019, un important travail a été effectué par notre boursière afin de pouvoir mettre en œuvre une planification financière dans le cadre du budget 2020. Néanmoins, cette dernière a rapidement mis en évidence la problématique actuelle, à savoir un nombre important d'inconnues concernant les futurs investissements.

A cet effet, un rapport a été présenté par le service à la Municipalité et il a été décidé de planifier en 2020 des séances pour l'établissement d'un plan d'investissements le plus abouti possible. Les dates des séances ont d'ailleurs toutes été fixées et le but est d'affiner au mieux notre plan des investissements et de se préparer pour la prochaine législature.

## Mandats externes

### *ASIGE*

Une réorganisation des tâches a eu lieu entre le service des Finances et le secrétariat de l'ASIGE. En effet, nous nous sommes rendus compte que certains travaux qui concernaient les finances (décomptes finaux, indemnités locaux, répartitions) étaient effectués par le secrétariat, sans avoir toutes les données nécessaires, et que cela générait souvent des erreurs. Il a également été décidé de ne plus compenser les soldes en faveur des communes mais de verser directement les montants lors de l'établissement des décomptes finaux.

La procédure pour les fournisseurs qui a été mise en place fin 2018 est bien suivie, les factures sont imputées correctement et le suivi budgétaire est nettement plus facile. Des modifications ont encore eu lieu dans le plan comptable, notamment par la création de nouveaux chapitres liés aux bâtiments.

Pour toutes les dépenses gérées par le Doyen, une procédure a aussi été mise en place afin de permettre une meilleure fluidité et une plus grande rapidité de traitement.

Lors du bouclage des comptes 2018-2019, la boursière et le Président ont constaté que le mode de calcul des indemnités de locaux destinés aux différentes communes membres était complexe et non standardisé. Le Comité de direction a donc décidé de définir à l'avenir une méthodologie uniformisée pour ces indemnités et cette dernière sera mise en place avec l'appui des autorités des différentes communes courant 2020.

### *Centre Sportif Régional de Borné-Nau SA*

La société anonyme du centre sportif a été fondée le 2 octobre 2019. Le service des Finances, en collaboration avec le service de l'Administration générale, s'est chargé de toutes les démarches nécessaires à la fondation de cette société. Le mandat de comptabilité devrait normalement nous être confié en 2020.



# Urbanisme et domaines



## Préambule municipal

Le préambule du rapport de gestion de l'année passée relatait l'expectative de l'entrée en vigueur du PDCn et de la révision de la LATC, qui devaient nous permettre de faire avancer nos projets d'aménagement du territoire dans un cadre législatif stabilisé.

Or, c'était sans compter sur la problématique de la « priorisation » conduite par le SDT, dans les projets d'agglomération, afin de se conformer à la mesure A11 du PDCn et de faire correspondre les zones à bâtir légalisées aux besoins prévus à 15 ans. De toutes les agglomérations vaudoises, celle de notre région AggloY est la seule à devoir créer de la nouvelle zone à bâtir, en empiétant de surcroît sur des terres identifiées en surface d'assolement (SDA), correspondant aux meilleures terres agricoles, afin de répondre au taux de croissance requis par le Canton. C'est donc sur cette thématique de la « priorisation » que l'accent a été mis durant l'année 2019 afin de débloquer les dossiers de l'AggloY, proposant une extension de la zone à bâtir, auprès du SDT.

Le potentiel de croissance démographique à 2030 ne pouvant être dépassé, une phase de négociation soutenue, imposant de nombreux échanges ainsi qu'une rencontre avec la Cheffe du département, s'est instaurée entre les communes de l'AggloY et le SDT.

A l'issue de ces tractations, la stratégie de priorisation des 8 communes a pu être arrêtée. Elle sera formellement communiquée au SDT dans le courant du mois de janvier 2020. Les planifications créant de la zone à bâtir (PA Fiez-Pittet, PA Derrière-les-Remparts et PA Bellevue Borné-Nau) ont été mises en attente jusqu'à la validation de la priorisation. Ainsi, les efforts concernant les planifications en cours ont été concentrés sur le PQ Bas du Grandsonnet qui ne prévoit pas d'extension de la zone à bâtir, le PPA de la Vieille-ville, validé par le Conseil communal en automne 2019 et le PPA de la Poissine dans la zone industrielle.

## Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2019, le personnel du dicastère de l'Urbanisme et des domaines est composé de 2 personnes (1.8 ETP) :

- Un chef de service à 95%
- Une secrétaire technique à 85% (dont 42.5% attribués au soutien administratif du Service des travaux)

## Délégations et représentations municipales

Syndicat AF de la Poissine - Membre du CODIR

Syndicat d'entretien et d'exploitation des installations d'arrosage

Représentant de la commune de Grandson, propriétaire foncier, à l'Assemblée générale.

Entreprise de correction fluviale (ECF) La Brinaz - Membre du CODIR

Agglomération yverdonnoise AggloY - Membre de la COMIN et suppléant au COPIL

Commission des constructions et de salubrité - Président

Travys SA

Représentant de la Commune de Grandson à l'Assemblée générale.

## Groupement forestier

Représentant de la Commune de Grandson, propriétaire foncier, à l'Assemblée générale.

## SDIS Régional du Nord Vaudois - Suppléant au Conseil intercommunal

## Cave des viticulteurs de Bonvillars (CVB)

Représentant de la Commune de Grandson à l'Assemblée générale.

## Réponses aux vœux, remarques et observations de la Commission de gestion sur le rapport 2018

### Voeu

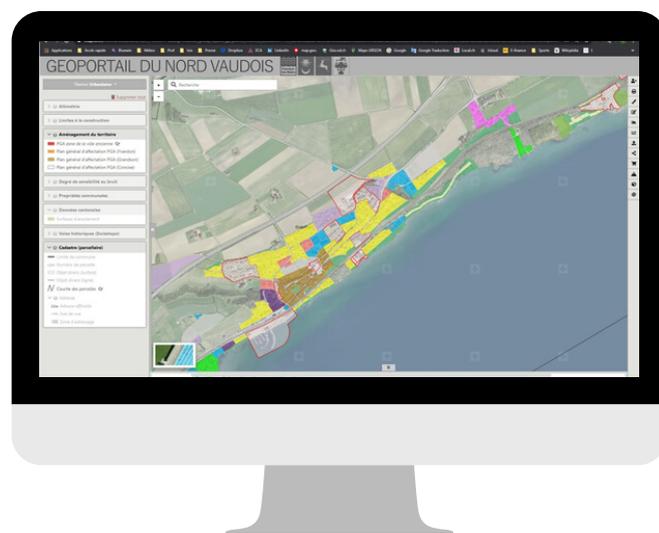
Vœu 1.1 : Valoriser auprès de la population grandsonnoise la renaturation de la Brinaz

Ne concerne pas la gestion 2018. Toutefois lors des travaux actuellement en cours un panneau expliquant la nature des travaux a été mis en place sur le cheminement piétonnier. Puis au terme de ceux-ci un panneau général des travaux de renaturation et sécurisation de la Brinaz sera posé vers le nouveau pont.

### Remarque

Remarque 1.4 : La Commission souhaite que dans les prochains rapports de gestion figure un descriptif des activités des différents organismes auxquels participent les municipaux en tant que membre représentant de la commune ! La COGES encourage la municipalité à poursuivre sa stratégie de communication afin que celle-ci soit plus transparente et claire concernant ses différents projets

La Municipalité en prend bonne note



## Service Urbanisme et domaines

### Aménagement du territoire, urbanisme communal et police des constructions

#### Missions et prestations

##### Missions

- Aménagement du territoire et urbanisme communal
- Police des constructions
- Système d'information du territoire (SIT)

##### Prestations

- Planification, coordination et mise en œuvre des mesures d'utilisation du sol
- Coordination avec le bureau d'agglomération yverdonnoise (AggloY)
- Gestion des demandes de permis de construire, contrôle et salubrité des constructions
- Relation avec les bureaux d'ingénieurs, architectes, services cantonaux et propriétaires privés
- Aide aux communes membres du RIBT (Réseau intercommunal de bureaux techniques)
- Gestion et mise à disposition des données communales via le géoportail

#### Points marquants en 2019

- Mise à l'enquête d'une zone réservée à Corcelettes
- Adoption par le Conseil Communal du PPA Vieille-Ville
- Ouverture du chantier du bâtiment multi-usages
- Fin de travaux du 1er tronçon de la renaturation de la Brinaz
- Visite pour le permis d'utiliser du bâtiment du Repuis

### Synthèse des activités

#### Mesures d'utilisation du sol

##### *PGA*

Le dossier de l'examen préliminaire, accompagné de la vision communale et de la demande de subvention, ont été envoyés au SDT. La convention réglant le versement du soutien cantonal a été signée dans le courant de l'été. La suite de la procédure consiste à préparer le dossier pour l'examen préalable. Pour ce faire, des séances de coordination seront organisées avec le mandataire et les services cantonaux, pour un envoi prévu vraisemblablement en été 2020.

##### *PPA « Vieille Ville »*

Le dossier a été adopté par le Conseil communal le 14 novembre 2019. Celui-ci a été préparé pour l'envoi au Canton en vue de son entrée en vigueur.

##### *PA « Fiez-Pittet » - PA « Derrière-les-Remparts » - PA « Bellevue – Borné-Nau »*

Ces planifications ont été mises en attente de la priorisation des projets de création de logements dans l'AggloY.

#### *PA « Bas du Grandsonnet »*

Suite au retour du Canton, la procédure est en phase de finalisation pour l'enquête publique. Parallèlement, un dossier de modification des routes sur les parcelles privées et domaines publics a été initialisé, incluant l'avant-projet des bureaux Dolci et Christe & Gyax présentant l'adaptation de la géométrie du carrefour rue Basse / chemin du Grandsonnet. Le principe de péréquation foncière et répartition des frais a été engagé sous la forme d'un conventionnement liant l'ensemble des propriétaires.

#### *PPA « Poissine »*

Nous avons l'espoir de pouvoir mettre à l'enquête le PPA en 2019, or, force est de constater que cela n'a pas été possible. Les travaux du dossier du PPA lui-même sont maintenant consolidés et prêts pour la mise à l'enquête. Toutefois, d'autres parties du dossier doivent être finalisées, comme les travaux collectifs. La Commission de classification, quant à elle, est à bout touchant de son projet de nouvel état foncier. D'autres problèmes sont apparus sur ce dossier, comme la création d'une piste cyclable en site propre afin de ne pas interrompre le parcours SuisseMobile et la création d'un système de gestion des zones d'activités. Pour la piste cyclable, l'ensemble des acteurs du pôle de La Poissine, ainsi que les communes d'Onnens et de Bonvillars, se sont réunis afin de trouver une alternative efficace et cohérente au sud de la voie de chemin de fer, évitant ainsi le conflit avec la zone industrielle et permettant une continuité naturelle du parcours vélos entre le port de La Poissine et la commune d'Onnens. Concernant le système de gestion des zones d'activités, le Canton ayant laissé aux communes le soin de s'organiser, c'est sous l'égide de l'ADNV qu'un groupe de travail s'est instauré en 2019 afin d'établir un plan directeur des zones d'activités du Nord vaudois (PDZA-NV) pour 70 communes du district. Quand bien même ce plan directeur ne sera pas sous toit avant 2022, il a été décidé de poursuivre le PPA Poissine pour une mise à l'enquête en 2020.

#### *PAC « Les Echatelards »*

Suite aux oppositions, des investigations complémentaires ont été réalisées par le Canton. Le dossier est toujours en traitement dans les services cantonaux.

### **Coordination de la mise en œuvre des projets de mobilité et d'urbanisation de l'agglomération yverdonnoise (AggloY).**

#### *Accès Nord*

Le dossier a été complété par des aménagements paysagers pour la partie grandsonnoise. L'ultime contrôle est en attente de la finalisation de la problématique du carrefour du Bey. Il sera ensuite envoyé à la DGMR au printemps 2020 pour examen complémentaire. Après quoi, cet important projet d'infrastructures, dont l'essentiel se situe sur notre commune, pourra être mis à l'enquête publique.

#### *Etude du centre du bourg des Tuileries - MD place du Château – Borné-Nau - Bruit routier*

Ces trois projets seront mis à l'enquête simultanément au dossier Accès Nord.

### **Secteur de Bellerive**

(aménagement de places de parc et réaménagement de l'accès au camping de Belle-Rive)

Le retour du Canton nous informait qu'une procédure LATC de modification du plan d'affectation doit être conduite en lieu et place de la procédure "loi sur les routes", celle-ci semblait excessive. Après plusieurs séances avec le Canton, la procédure a été confirmée. Une offre complémentaire a été demandée à notre mandataire en fin d'année avant de poursuivre la procédure.



## ECF La Brinaz

Le tronçon aval de renaturation et de sécurisation du cours d'eau de la Brinaz a été entièrement exécuté en 2019. La réalisation est une réussite, tant du point de vue paysager, environnemental que sécuritaire. Il a été constaté qu'en termes d'écoulement des eaux le format répond aux attentes et que les différents aménagements du cours d'eau jouent leur rôle écologique, les espaces créés ayant été rapidement colonisés par la faune. Le nouveau pont avec un tablier légèrement rehaussé répond, en termes de gabarit, tant au passage des eaux sous sa voûte qu'à celui des véhicules de fort tonnage permettant l'exploitation des parcelles agricoles et forestières en rive droite du cours d'eau .



## Zone d'utilité publique de Borné Nau - Bâtiment multi-usages

Les travaux de construction du bâtiment multi-usages ont débuté en juin 2019. Préalablement, l'ensemble des réseaux souterrains présents sur le site ont dû être déviés pour permettre les travaux de terrassement et de consolidation du sous-sol. La cérémonie de pose de la 1<sup>ère</sup> pierre a eu lieu et le projet de DDP a été établi par un notaire, il sera signé en début 2020.

## Plan directeur régional (PDR)

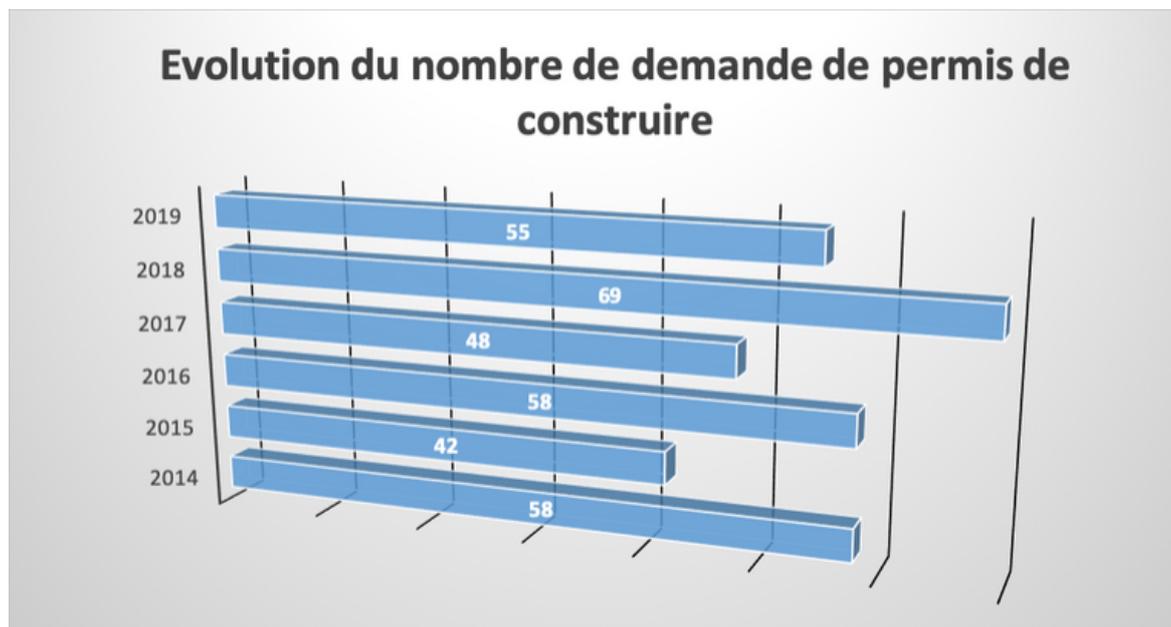
En 2014, l'AG de l'ADNV, décidait de réaliser un PDR « light » en accord avec le SDT. Après 5 ans de travaux, 50 séances de travail, 2 ateliers de concertation et 3 consultations, ayant réuni quelques 180 participants, le Plan directeur régional du Nord vaudois est soumis à approbation. Son entrée en vigueur permettra au Nord vaudois d'être doté du premier PDR compatible avec le PDCn et la LATC, depuis leur révision. Le PDR du Nord vaudois se compose d'un diagnostic, illustré par une cinquantaine de cartes thématiques, d'un volet stratégique et de mesures opérationnelles. Seul le volet stratégique est soumis à l'approbation des Conseils, les mesures opérationnelles devant être approuvées par les exécutifs des 70 communes du territoire de l'ADNV. Le préavis sera soumis au premier conseil de 2020.

## Plan directeur régional zone d'activités (PDR ZA)

Un moratoire sur les zones d'activités a été instauré par le Canton, conformément à la législation fédérale, afin que les communes mobilisent leurs réserves et optimisent l'utilisation du sol. Dès lors, l'ADNV en collaboration avec l'AggloY a entamé, avec un mandataire externe, un diagnostic de la région du nord vaudois. Le rapport final est prévu pour fin février 2020, celui-ci donnera le ton pour la stratégie régionale de gestion des zones d'activités et du système à mettre en place.

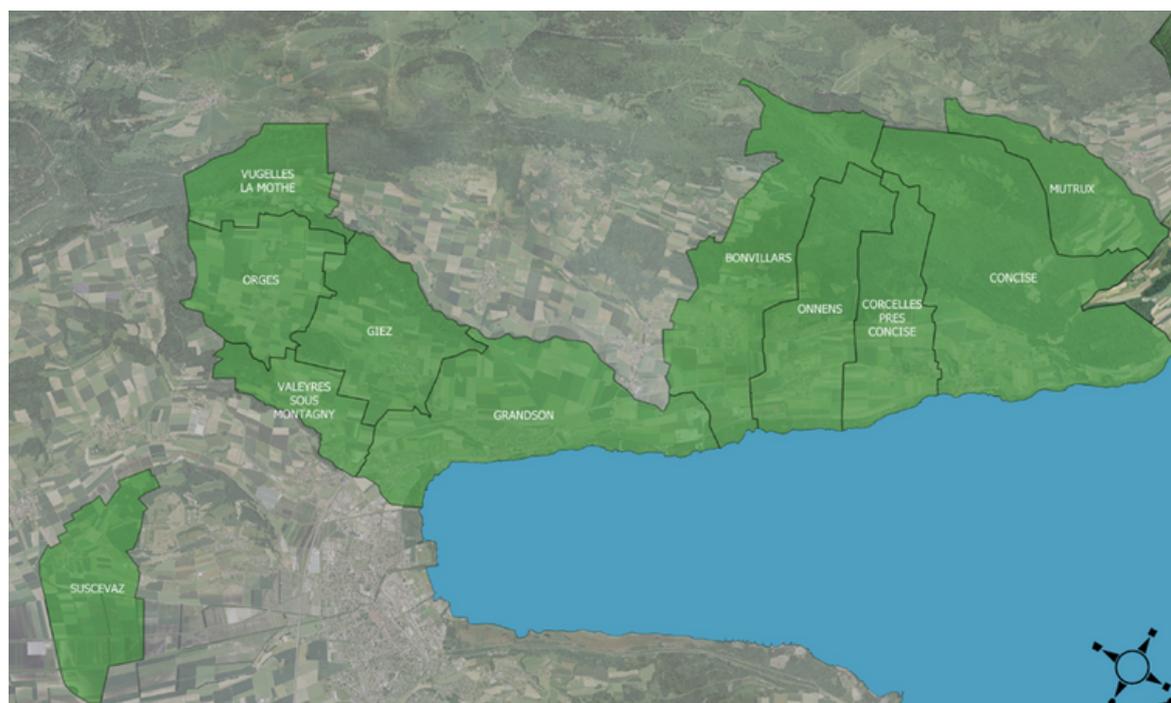
## Demandes de permis de construire, contrôles et salubrité des constructions

55 permis de construire ont été octroyés (enquêtes publiques et dispenses). La Commission des constructions a statué douze fois pour l'octroi de permis d'habiter et la Commission de salubrité n'est pas intervenue.



## RIBT

30 préavis ont été transmis pour aide à la décision des municipalités membres du réseau. La participation aux commissions de salubrité pour l'octroi de permis d'habiter/utiliser a également été demandée. La commune de Suscévaz, anciennement rattachée à la ville d'Yverdon-les-Bains, a signé la convention pour une collaboration débutant au 1er janvier 2020. Dès lors, dix communes sont conventionnées.



## Géoportail

La digitalisation des réseaux d'eau potable, eaux usées et eaux claires a été finalisée. Les données du port ont également été géoréférencées afin d'être visibles sur le géoportail. La thématique du chauffage à distance a été créée afin de pouvoir accueillir les futurs tracés. La connaissance des parcelles communales a été améliorée avec un lien sur les actes perpétuels (conventions, contrats, baux).

Le personnel administratif a pu suivre une formation sur l'outil web. L'acquisition de deux tablettes, en fin d'année, permettra de disposer des données embarquées sur le terrain.

Une démarche a été entreprise auprès des communes du district, dans le but d'une adhésion au géoportail régional.



## Domaines

### Mission et prestations

#### Mission

- Gestion des parcelles communales, des jardins familiaux et droits de superficie

#### Prestations

- Rédaction des baux
- Remise des parcelles

### Points marquants en 2019

- Nettoyage du dernier fossé aux jardins familiaux des Tuileries
- Etude de la remise des baux à ferme et vigne

## Synthèse des activités

### Jardins familiaux

Quatre changements de locataires ont eu lieu aux jardins familiaux. Un recours a été déposé à la CDAP qui s'est conclu par un rejet et la confirmation de la décision de résiliation du bail aux héritiers d'un locataire, conformément à l'article 18 du Règlement communal sur l'utilisation des parcelles communales « Jardins familiaux ».

### Baux agricoles

L'étude de la remise des baux agricoles a été menée avec des mandataires externes pour déterminer les nouveaux loyers et la nouvelle répartition. Le rapport final a été transmis en fin d'année. L'attribution aura lieu en début 2020.

### Parcelles communales - Irrigation

En été 2018, sous l'impulsion de la municipalité de Grandevent, une présentation d'un projet sur les besoins en eau et infrastructures d'irrigation en eau brute a eu lieu en présence des communes de la région et d'exploitants de parcelles tant agricoles que viticoles.

La première phase d'étude, comprenant le diagnostic des besoins, la définition d'un plan et d'un réseau de distribution ainsi qu'une première projection du prix de l'eau, a fait l'objet d'une offre de prestations conjointes des bureaux Jaquier-Pointet SA et RWB Hydroconcept Sàrl. Il a été décidé que cette phase serait prise en charge par les 15 communes territoriales et l'ACRG pour 50%, les 50% restants étant subventionnés par le Canton via la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV). Tenant compte de cette répartition, une partie serait mise à la charge de la commune de Grandson.

En 2019, un Comité de direction s'est mis en place et les études ont pu débiter par un premier diagnostic des besoins d'irrigation en eau brute auprès de plus de 140 exploitants des 15 communes impliquées. Un retour des questionnaires a permis de cibler les parcelles désireuses de participer au projet permettant au mandataire d'établir une carte afin de définir le réseau nécessaire à la distribution de cette eau brute pompée dans le lac de Neuchâtel. La suite des études permettra de calculer un prix de l'eau qui sera déterminant pour la poursuite ou l'arrêt des études sur ce projet d'irrigation. Si celui-ci est réaliste et économiquement viable, la suite des études serait prise en charge par les exploitants, les propriétaires fonciers et le Canton, selon une clé de répartition à définir.

# Affaires sociales, alpages, forêts, places de jeux et port



## Préambule municipal

En dehors du garde-port, ce dicastère ne compte pas de personnel directement attaché à lui. Cependant, la Municipale en charge tient à souligner que le soutien et la collaboration des différents services communaux facilitent et rendent plus efficaces et performants le suivi et l'accompagnement des nombreux dossiers de ce dicastère. En 2019, le travail de coordination interservices entamé en 2018 s'est poursuivi et a favorisé la bonne gestion de ce dicastère.

Ce dicastère s'appuie aussi sur le personnel des différentes structures et associations intercommunales existantes, tels que le groupement forestier, le RAdeGE, la FAdeGE, l'ASIGE ou l'ARAS pour planifier, organiser et gérer certains aspects spécifiques.

Dans le cadre des affaires sociales, soucieux de mener des actions concrètes afin de favoriser le bien-vivre ensemble, la création de liens et la solidarité, les activités réservées aux jeunes et aux moins jeunes (ludothèque, centre aéré, Bocansemble) ont été soutenues et encouragées durant l'année 2019. Il en va de même en ce qui concerne l'accueil de jour des enfants en âge pré- et parascolaires avec la pérennisation des places existantes et la recherche de solutions nouvelles en vue de répondre aux besoins croissants des familles.

Concernant les forêts communales, elles ont subi des ravages importants dus aux périodes de sécheresse prolongées, au gel du mois de mai et à l'augmentation des populations de bostryches exigeant des mesures particulières de précaution et de sécurité.

Les populations de sapins blancs, les épicéas et les hêtres en altitude ont été les victimes les plus touchées. Un point plus réjouissant s'est concrétisé à Corcelettes, à travers l'entretien et la revitalisation de l'étang de la Ballastière en cours d'atterrissement. Ces travaux, réalisés par le Canton, ont laissé apparaître un magnifique plan d'eau lieu de vie de différentes espèces animales et végétales.

Le port a bénéficié des conditions clémentes et favorables aux activités nautiques durant la saison de navigation, voyant arriver avec enthousiasme les 2 bateaux de la Suisse Sailor League (SSL) et assistant aux entraînements des équipages de plusieurs nations.

## Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2019, le personnel du dicastère des Affaires sociales, alpages, forêts, places de jeux et port est composé de 1 personne (0.5 ETP) :

- Un garde-port à 50% (annualisé)

Un soutien administratif via le bureau communal (5%) est fort apprécié et permet une gestion efficace du port. L'appui et le soutien logistique des services des Travaux et de l'environnement et de celui des Bâtiments est à relever dans l'exécution de certaines tâches spécifiques et dans l'entretien du port, des alpages, des arbres, des plages et places de jeux.

La collaboration avec l'assistant de sécurité publique dans l'organisation du parking lors de manifestations dans la zone du port est à relever.

Durant les 7 semaines de vacances scolaires, 3 jeunes de la région se sont succédés pour seconder le garde-port dans les activités d'entretien du port de 7h à 11h.

## Délégations et représentations municipales

AIORPC - déléguée à l'Assemblée intercommunale

ARAS - membre du Comité directeur

- 7 séances du Comité directeur et 2 assemblées générales.
- Développement du plan de communication (site internet, infolettre, création de 3 vidéos de présentation).
- Ouverture d'une unité commune ORP/CSR à Yverdon.

Fondation Bartimée - membre du Conseil de fondation

FAdEGE - membre du Conseil de fondation

- Pour Grandson : accueil de 184 enfants, issus de 119 familles.
- Renforcement de la collaboration avec l'ASIGE pour l'organisation des transports.
- 1er août 2019, entrée en vigueur du Cadre de référence édicté par l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP).

RAdeGE - membre du Comité directeur

- 18 communes dont 545 enfants âgés de 0 à 10 ans issus de 385 familles occupent les 280 places des 8 structures d'accueil.
- Espaces repas pour les 10-12 ans et réfectoire scolaire complètent l'offre.

Groupe forestier 7 - vice-présidente du Comité directeur

- Forum forestier à Baulmes le 10 mai 2019 : projets de dessertes forestières.
- Adhésion à la Fondation de l'Arnon acceptée par l'assemblée générale de décembre.

Répondante en matière d'intégration

Syndicats d'améliorations foncières – Grandsonnes et Forêts

ASPMAD et Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois (EHnV)



# Réponses aux vœux, remarques et observations de la Commission de gestion sur le rapport 2018

## Vœux

Vœu 1.1 : Etudier la possibilité de mettre à disposition du public les résultats de la propreté de l'eau des plages.

Le contrôle de la qualité de l'eau des 5 plages officielles de Grandson (répertoriées sur le site communal) a lieu entre 2 à 3 fois durant l'été. Il est effectué par M. M. Cavaliere. Ces résultats pourront être affichés au pilier public.

Vœu 1.2 : que les projets se poursuivent entre les différentes associations du village (Bocansemble, l'école dans la mesure du possible...) et la Grandsonnaz.

La Municipalité tient à poursuivre les projets existants et à renforcer les synergies et le partenariat entre les différentes associations et sociétés de la commune

## Observation

Observation 1.3 : Favoriser le passage de la désalpe par Grandson, comme cela a été le cas en 2018.

L'organisation a été faite par la Société des alpages. Si la demande en est faite la Municipalité la soutiendra.



## Affaires sociales

### Missions et prestations

#### Missions

- Intégration, cohésion sociale
- Gestion des affaires sociales de compétence municipale (ARAS)
- Accueil de jour des enfants du pré- et parascolaire
- Contribution à la qualité de vie des habitants

#### Prestations

- Encourager et soutenir la vie associative
- Participer au développement des structures d'accueil
- Proposer des offres alternatives de garde durant les vacances

### Point marquant en 2019

- Accueil de jour : 10 et 20 ans du RADEGE et de la FADEGE marqués par différents événements (journée des familles, rallye du personnel, journal aux communes) organisés par le personnel et des parents

### Synthèse des activités

#### Accueil de jour

2019 fut l'occasion de souligner et de fêter l'évolution et le chemin parcouru en 20 ans par l'accueil de jour non seulement sur Grandson, mais aussi sur les 17 autres communes du réseau. A sa création en 1999, 17 places étaient ouvertes au Papayou à Grandson. En 2019, le réseau compte 280 places pour les enfants de 0 à 10 ans. 545 enfants sont accueillis dans 8 structures (2 préscolaires, dont une sur Grandson et 6 parascolaires, dont 2 sur Grandson) répondant aux besoins de 385 familles des 18 communes du réseau (RADEGE).

A cela s'ajoute les espaces repas, lieux d'accueil pour les enfants de 7 et 8ème et la gestion du réfectoire scolaire pour les élèves du secondaire dans les locaux de l'ASIGE.

#### Bocanssemble

L'association a maintenu ses activités en 2019 favorisant le lien social et la rencontre entre aînés à travers, entre autre, les repas Comm'En et les cafés-rencontres du mercredi et du jeudi ou en rendant visibles certains atouts, anecdotes ou attraits communaux par la rédaction du journal Voici Grandson.

La promenade diagnostic de la rue Basse à la rue Haute, en passant par la place du Château, en collaboration avec le service des Travaux et le soutien de ProSenectute, fut un moment riche en échanges et en découvertes sur les réalités et obstacles quotidiens que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite ou les parents avec poussette fréquentant notre bourg. Différents aménagements ont été entrepris afin d'y remédier.

Que les 2 co-présidentes et le comité rédactionnel se trouvent ici remerciés de leur engagement. Le groupe Ressources des trois villages solidaires bénéficie du service d'accompagnement de ProSenectute et se réunit deux fois/an.

## Centre aéré

Comme en 2018, 48 enfants de l'arrondissement de Grandson et environs, dont 23 de Grandson, ont profité du centre aéré et tenu quartier à la buvette du FC Grandson-Tuileries durant les deux premières semaines des vacances scolaires. Sous l'impulsion du responsable et des monitrices et grâce à l'investissement et l'engagement des membres de plusieurs sociétés (Kin Ball, Tennis, Kabourias, CEC, CVG, BMX, commerçants - boulangerie- et services tels que STEP, SDIS, garde forestiers), les activités ont été variées. Un grand merci à chacun pour ce travail d'équipe et de rencontre.

Il est à relever que durant les vacances d'automne, 34 enfants et 5 adolescents ont participé au Passeport Vacances/Ados organisé par le service JECOS de la ville d'Yverdon, mais soutenu financièrement par la commune de Grandson

## Message aux parents de Pro Juventute

Depuis plusieurs années, la commune offre aux parents l'abonnement à ce petit journal. Cette année, 12 familles en ont bénéficié.

## Forêts et alpages

### Missions et prestations

#### Missions

- Mise en valeur des forêts selon le plan de gestion communale 2012-2026
- Préservation et accroissement de la biodiversité
- Protection de la nature et du paysage
- Valorisation d'un élément du patrimoine communal
- Promotion de l'économie alpestre
- Gestion de l'alpage

#### Prestations

- Aménager et gérer les forêts communales
- Protection des eaux et de l'environnement
- Accompagner et suivre les locataires conformément aux dispositions du bail
- Aménager et gérer les alpages
- Entretien et développer les infrastructures

### Points marquants en 2019

- Travaux de délimitation et de respect de la limite forêt/emplacement des caravanes au camping des Pins
- Installation d'un paratonnerre à la Grandsonnaz dessus
- Décapage et peinture des volets, cadres de fenêtres de la Grandsonnaz dessous
- Inauguration du local d'exposition de la Grandsonnaz dessous (01. 07)
- Procédure de renouvellement du bail à ferme des Grandsonnaz
- Dégâts aux épicéas conséquences de la sécheresse de l'été 2018 et des bostryches
- Entretien d'un plan d'eau en cours d'atterrissement revitalisation de l'étang à Corcelettes (mené sous l'égide du canton DGE Biodiversité)

## Synthèse des activités

### Arbres et forêts

Les exploitations de coupe sur les parcelles communales ont été réalisées selon le plan de gestion des forêts communales, tout comme les travaux d'entretien aux jeunes peuplements. Il est à relever que le chancre du châtaigner a fait de nombreuses victimes sur la plantation des Bioles.

Selon les directives du service des eaux du Canton, une exploitation de sécurité le long du Grandsonnet a été effectuée.

Cette année, des travaux imprévus de sécurisation, conséquences de la sécheresse de l'été 2018 et de l'attaque des bostryches, ont dû être faits entre autres sur les pâturages des Grandsonnaz.

La Municipalité a reçu 30 demandes d'abattage d'arbres sur le territoire communal pour des motifs de dépérissement ou de raisons sécuritaires. Ces dernières années, les arbres de gros diamètres souffrant des conditions climatiques ont été fragilisés et font fréquemment l'objet de demande d'abattage. Sensibilisée par certaines remarques ou oppositions, la Municipalité a particulièrement été attentive aux alternatives à proposer à l'abattage (souche, siège de biodiversité importante, à laisser sur place ; création d'andins ou rajeunissement naturel présent), une plantation compensatoire ne remplaçant pas la valeur de certains de ces arbres.

### Alpages des Grandsonnaz

A la demande des amodiataires, les 90 plateaux en épicéa de la cave à fromage ont été changés en début de saison.

L'inauguration du local d'exposition des Grandsonnaz dessous mettant en valeur le patrimoine, le travail, la diversité et la richesse des alpages, attendue depuis plusieurs années, fut un moment phare de cette année ouvrant la voie à de nombreuses visites durant la saison d'estivage et recueillant des échos positifs.

Après la désalpe, le temps clément de la fin de saison permet la rénovation de la face sud, des volets et des cadres de fenêtres donnant un coup de jeune au bâtiment.

Accompagnée dans ses démarches par un bureau d'ingénieur-agronome, de février à octobre 2019, la Municipalité a entrepris la procédure de renouvellement du bail des Grandsonnaz arrivant à échéance en mars 2020. Après rappel du terme du bail à l'actuel amodiataire, un appel d'offre a été lancé jusqu'au début du mois de juillet. Sur un total d'une dizaine, 5 dossiers de candidature ont été retenus et auditionnés par une délégation de la Municipalité entre fin août et mi-septembre. A mi-octobre, la Municipalité portait son choix sur la famille Mayor de Provence.

A fin octobre, la Municipalité mandatait une entreprise pour estimer la valeur résiduelle du matériel de fromagerie afin de définir le montant de reprise pour le nouvel amodiataire.



## Plages et places de jeux

### Mission et prestations

#### Mission

- Développement, entretien des places de jeux, des équipements et des plages

#### Prestations

- Garantir le respect des normes BPA en la matière
- Surveillance de la qualité de l'eau des plages

### Points marquants en 2019

- Pécos 1 : renouvellement des jeux d'eau fabriqués par le bucheron communal avec du bois de la commune et pose d'une grue à sable
- Pécos 2 : installation d'une structure de jeux combinés en remplacement des vieux arceaux
- Modification et installation d'une nouvelle réglementation sur les plages de la commune



### Synthèse des activités

Vérification usuelle de toutes les places de jeux (usure et sécurité), dont les étapes les plus conséquentes furent l'installation de plaques amortissantes le long de la tyrolienne du Pécos 2, le changement de la balançoire nid et l'installation de plaques amortissantes aux Tuileries.

Début des travaux de réaménagement de la place de jeux de la rue Jean-Lecomte devenue insécure.

## Port, cours d'eau et rives

### Missions et prestations

#### Missions

- Entretien du port, des installations et des alentours
- Gestion des places d'amarrage
- Entretien des vestiaires et des sanitaires
- Gestion de l'hivernage des bateaux
- Gestion du parc à remorques
- Gestion et accueil des visiteurs

#### Prestations

- Planifier la sortie des bateaux pour l'hivernage et organiser la logistique
- Planifier la venue de la faucardeuse

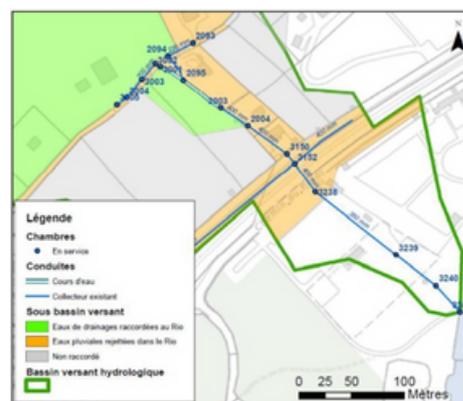
### Points marquants en 2019

- Finalisation du rapport sur la sécurisation du Rio
- Augmentation du tarif de location des places d'amarrage
- Sécurisation de l'espace autour de la grue (propriété du CVG)
- Renforcement de la puissance du Wifi dans la zone du port
- Création de 2 places supplémentaires au port afin d'accueillir les 2 bateaux d'entraînement de la Swiss Sailor League (SSL)

### Synthèse des activités

#### Finalisation du rapport sur la sécurisation du Rio

Le bureau RWB a été mandaté afin de rédiger un rapport exhaustif sur la situation du Rio suite à l'évènement de mai 2018 ; de quelle manière il est alimenté, l'état du cours d'eau à ciel ouvert et de sa partie canalisée, son débit, ses limites, etc. Le rapport et les éventuels futurs travaux étant subventionnés à 65% par la DGE, voire au-delà si le cas est jugé pertinent aux yeux de la section dangers naturels (proximité de la RC et des CFF), le Canton a activement participé à la validation du contenu du rapport. Ce dernier a été rendu juste avant les vacances de Noël. Une proposition sur sa mise en œuvre sera présenté à la Municipalité dans le courant du printemps 2020.



#### Port

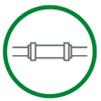
Le garde-port a suivi une journée de formation à l'utilisation de la grue par Swissécurité. L'entreprise Géoconseil en collaboration avec le service Urbanisme et domaines a été mandatée pour travailler le référencement des places du port dans le géoportail.

Le nombre de nuitées enregistré sur les places visiteurs est en légère hausse, 250 contre 239 en 2018.

La liste d'attente comprend 64 personnes, une fois les demandes de rocade internes exécutées. Les places de 6x3m et 8x3m restent les plus prisées.

La faucardeuse n'a été sollicitée que 2 fois durant l'été, les algues ayant été peu invasives. Le garde-port a pu en éliminer la plupart par ses propres moyens, en poursuivant l'essai de l'utilisation d'une chaîne afin de les arracher. Cette année, ce moyen s'est avéré très efficace et sera reconduit.

# Réseaux et énergie



## Préambule municipal

Comme relevé à plusieurs reprises, le bon fonctionnement du dicastère est étroitement lié au personnel communal qui travaille également dans le dicastère des Travaux, mais aussi celui de l'Urbanisme. En 2019, cette collaboration s'est poursuivie à satisfaction en favorisant ainsi des postes de travail variés et bien utilisés selon leur taux d'occupation, à l'exemple de la secrétaire technique. Il faut toutefois relever que lors de chantiers importants et complexes, la coordination entre les différents mandataires et les services communaux qui incombe principalement au chef de service, assisté de son adjoint, à l'exemple du secteur de Borné-Nau avec la construction du centre sportif régional, du bâtiment multi-usages et l'installation du chauffage à distance (CAD), mobilise une attention de tous les instants et représente une charge de travail considérable. Le dicastère est en flux tendu et tout imprévu se gère au mieux grâce à la bonne volonté que chacun y met : que tous et toutes ici en soient sincèrement remerciés.

Le dicastère est aussi fortement sollicité dans le secteur du traitement des eaux usées où le projet de régionalisation sous la conduite de l'AIERG se poursuit. Le personnel communal spécialisé dans ce secteur a une connaissance fine de l'ensemble du réseau communal, en particulier de toutes les « spécialités » d'équipements vieillissants. Le transfert de ces vastes connaissances doit être assuré. Cela se fait notamment par la poursuite de l'intégration des données des réseaux et des relevés effectués lors de chaque fouille souterraine dans le SIT et par la formation du personnel qui assure les services de piquet.

Dans le secteur de l'eau potable et de la mise en œuvre du PDDE, il vaut la peine de relire le préambule du rapport de gestion de l'année précédente, car le principe de décision déjà établi en 2018 entre l'ACRG et la SAGENORD, a refait l'objet d'une séance de coordination avec les mêmes personnes, mais à fin novembre 2019 pour aboutir aux mêmes conclusions ! Dans ce secteur, l'objectif municipal est clairement de tout mettre en œuvre pour avancer, mais aussi pour définir précisément avec l'ACRG son rôle et sa part de financement des équipements d'intérêt régional.

Enfin, en ce qui concerne l'éclairage public, les travaux d'entretien se sont poursuivis dans le sens de favoriser les équipements en LED, mais aussi l'éclairage là où c'est nécessaire, dans le sens de la réponse au postulat contre la pollution lumineuse, traité en 2019. Chaque projet doit être étudié avec soin en tenant compte de l'ensemble des conditions, y compris les coûts, les impacts sur la biodiversité, la sécurité, le type et le volume de trafic des voiries.

## Effectif total du dicastère

L'effectif du dicastère est constitué de 3 postes partiels rattachés hiérarchiquement au dicastère des Travaux et environnement. Il s'agit du chef de service, du fontainier et du responsable STEP/ éclairage public. Un lien fonctionnel est prévu pour les activités liées au dicastère Réseaux et énergie.

- Un chef de service à 40%
- Un chef de la voirie, adjoint au chef de service et fontainier à 60%
- Un responsable STEP, réseau EU/EC et éclairage public à 100%
- Des postes à temps partiel pour le service de piquet de la STEP et pour le relevé et le contrôle des compteurs d'eau

## Délégations et représentations municipales

### Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson (ACRG) - membre du Comité directeur et responsable du secteur "Santé et sécurité au travail"

En 2019, le Comité directeur a tenu huit séances pour traiter du résultat du sondage auprès des communes membres sur les variantes de mise en œuvre du PDRDE, de la mise au point d'une nouvelle variante appelée « stabilo », de la coordination entre l'ACRG et la SAGENORD, de l'adaptation des tarifs pour les surveillants de chantier, des cours sur la santé et sécurité au travail. Il a aussi fait opposition au projet de décharge des Echatelards en posant des questions concernant la sécurité de la nappe phréatique, de la préservation des ressources hydriques et en demandant si les analyses pédologiques avaient été suffisantes. Le service technique a traité des fuites, notamment celle du réservoir de Villars-Burquin et travaillé à l'amélioration de l'autocontrôle sur le réseau. Les travaux concernant la conduite La Combaz – La Sage et la conduite entre le réservoir du Devens et La Prise sont terminés. L'ACRG est associée aux réflexions et propositions d'étude pour l'irrigation des terres agricoles du Pied-du-Jura.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises pour les comptes, la présentation des résultats du sondage, de la variante « stabilo » et des comptes. A ce jour, aucune décision sur la variante et les principes de financement n'a été prise.

Pour Grandson, l'ACRG a effectué 10 surveillances de chantier, dont une n'était pas conforme. Les défauts ont été corrigés.

### Association intercommunale pour l'épuration région Grandson (AIERG) - présidente du Comité directeur

En 2019, le Comité directeur a tenu dix séances, consacrées à la finalisation de projets importants, d'une part le décompte final de la STAP Les Pins et l'adoption du Plan général d'évacuation des eaux intercommunal (PGEEi) qui a été validé par le département le 19 novembre. A cela s'ajoutent la mise en route des travaux préparatifs en vue de la réalisation de la première grande étape de la régionalisation, soit la pose des conduites depuis la STAP Les Pins jusqu'à Yverdon-les-Bains, mise à l'enquête à fin 2019, et la transformation de la STEP de Grandson en STAP. Ce projet a fait l'objet d'une étude détaillée de deux variantes, l'une reprenant les locaux actuels, vieux de plus de 50 ans, l'autre visant à construire une STAP entièrement nouvelle et plus compacte. Le personnel communal de Grandson, mais aussi le responsable de la STEP d'Yverdon-les-Bains, ont été étroitement associés aux avant-projets.

Le Conseil intercommunal a tenu 2 séances, l'une pour la validation des comptes et du rapport d'activité ainsi que pour l'adoption du préavis concernant les sondages archéologiques dits de diagnostic. La deuxième séance a été consacrée à l'actualisation du tableau des investissements, au choix d'une variante et à l'adoption d'un crédit d'étude pour la transformation de la STEP de Grandson en STAP régionale, la variante d'une nouvelle STAP étant choisie, et au budget 2020. L'actualisation du tableau des investissements a été l'occasion de discuter avec l'ensemble des délégués des projets en cours et futurs, tenant compte de l'évolution de certains éléments. Toutefois, les délégués du Conseil intercommunal ont relevé que le montant des différents projets avait été estimé à la légère et de manière trop superficielle.

### Société de développement des Tuileries - déléguée municipale

Assemblée générale

## Réponses aux vœux, remarques et observations de la Commission de gestion sur le rapport 2018 :

### Voeux

Vœu 1.1 : La commission de gestion demande aux municipaux du service “réseaux et énergie” et du service “travaux, culture et tourisme” de veiller à ce que la distribution du travail aux collaborateurs respecte les besoins de chacun (gestion du temps de travail des collaborateurs, besoins respectifs des services) !

Ce souhait fait écho avec le constat posé dans le rapport de gestion, à savoir que tant le chef de service du Service des travaux que le fontainier sont des compétences partagées entre les dicastères Réseaux et Travaux. Ce partage se passe bien, mais le volume de travail, très important dans ces deux dicastères, sollicitent énormément ces deux personnes. Tout nouveau chantier montre les limites, du point de vue de l'engagement en temps et non en compétences, de ces deux fonctions, insuffisamment soutenues sur le plan technique et administratif.

Vœu 1.2: Installer une borne électrique à la gare et / ou à l'école !

Ce souhait semble faire doublon avec l'observation 1.4. Ainsi, la réponse est donnée sous observation 1.4.

Vœu 1.2 : La COGES encourage la municipalité à poursuivre sa démarche de durabilité écologique notamment en étant attentif aux luminaires lors de la période de fin d'année (démarrage des décorations).

La Municipalité prend note du souhait de la COGES concernant la durée de la période de l'éclairage de Noël et il en tiendra compte dans la mesure du possible, sous réserve du calendrier de travail du personnel communal en charge de son installation et des conditions météorologiques annoncées avant le Marché de Noël.

### Observations

Observation 1.3 : Etablir un plan stratégique de mise en œuvre des 13 mesures du concept énergétique communal !

La Municipalité précise que les 13 mesures du concept énergétique communal représentent de fait un plan de mise en œuvre. Par contre, elle relève que le bilan de ce plan n'est pas établi de manière systématique. A son avis, le bilan annuel de l'état de réalisation des 13 mesures répondrait mieux à l'observation faite par la COGES et lui permettrait de suivre les actions réalisées ou non du concept énergétique communal.

Observation 1.4 : Etudier le meilleur emplacement et la possibilité d'une implantation d'une borne électrique pour la recharge des véhicules électriques ! Observation: La COGES remercie la commune de chercher en priorité des solutions écologiques et souhaite que sa priorité reste concentrée sur ce point et qu'elle continue à sensibiliser la population sur ce point.

La demande de la COGES concerne prioritairement le dicastère des routes et de la police, car ce n'est pas tant l'alimentation électrique d'une borne de recharge qui est un élément déterminant, mais plutôt son emplacement à un endroit stratégique du domaine public, voire privé s'il s'agit de places près de la gare CFF. Une demande d'un réseau privé d'installation sur la place du Château avait été refusée au vu du coût et de la faible utilisation potentielle. Toutefois, le développement annoncé plaide pour définir un emplacement réservé à cet effet.

Pour la dernière observation (sans numéro de référence), la Municipalité remercie la COGES de ses remerciements (sic!) qui sont toujours un encouragement bienvenu, mais ne sait pas très bien à quoi la COGES fait particulièrement référence: nous sommes d'accord pour que notre priorité reste concentrée et d'accord de continuer à sensibiliser la population ... mais sur quel point ? Cela n'est pas très clair.

# Eau de boisson et défense incendie

## Missions et prestations

### Missions

- Assurer la fourniture en qualité et en quantité de l'eau de boisson
- Veiller à l'entretien, au renouvellement et à l'extension du réseau de distribution d'eau de boisson
- Surveiller et entretenir les différents ouvrages de captage et de stockage d'eau de boisson
- Garantir des conditions favorables pour la défense incendie
- Veiller à un usage conforme et économe de la ressource et aux relevés de consommation
- Coordonner les projets communaux avec les réseaux intercommunaux et les autres dicastères

### Prestations

- Contrôle hebdomadaire des sources et vérification des analyses
- Intervention lors de fuites, de pannes ou tout autre incident détecté sur le réseau (24/24 et 7/7)
- Contrôle des interventions faites par les concessionnaires sur le réseau communal
- Pose et contrôle des compteurs d'eau permettant le relevé des consommations
- Participation aux séances de chantier impliquant des travaux sur le réseau d'eau communal
- Analyse des projets privés de construction concernant les impacts sur le réseau communal
- Détection des fuites avec des mandataires spécialisés
- Vérification des équipements pour la défense incendie avec des mandataires spécialisés

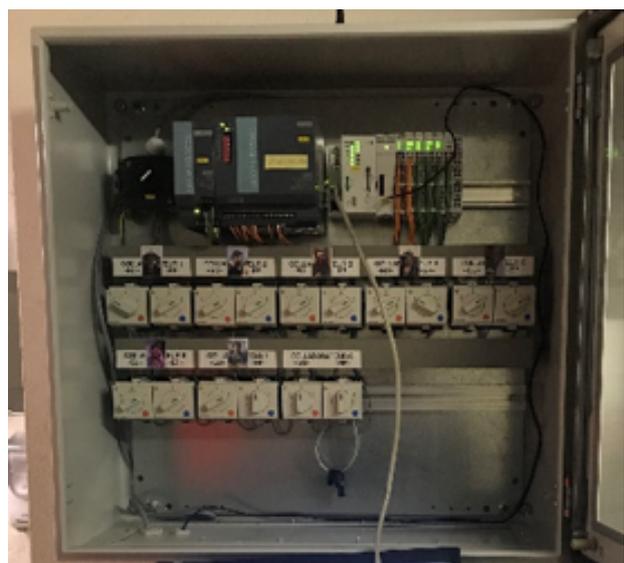
## Points marquants 2019

- Mise en service du nouveau système d'alarmes des ouvrages EP et EU
- Améliorations ponctuelles du réseau d'eau dans le cadre des travaux de l'ECF
- Fuites d'eau et divers

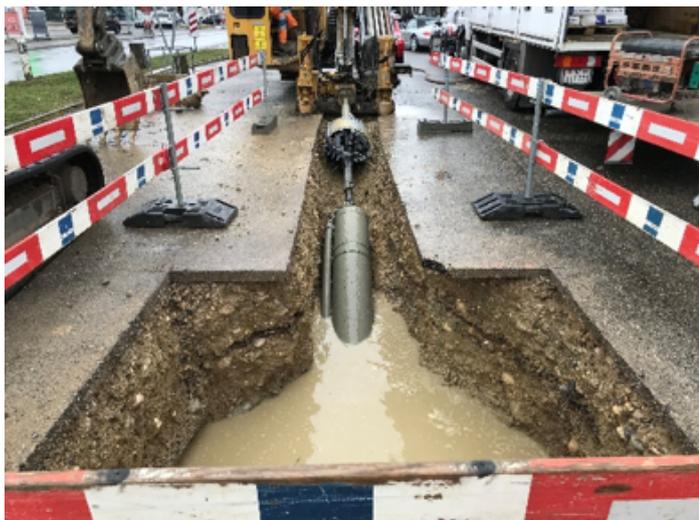
## Synthèse des activités

### Mise en service du nouveau système d'alarmes des ouvrages EP et EU

Après avoir surmonté de nombreuses difficultés techniques dues aux différentes technologies de détections d'alarmes présentes dans les six ouvrages concernés, la centrale d'alarmes est opérationnelle depuis le printemps 2019. Installée dans les locaux de la voirie, elle permet d'alerter, via leurs téléphones portables, le personnel spécialisé en eau potable ou en eaux usées en fonction de leurs présences et des différents services de piquets. Un système de priorisation en cascade assure que la gestion d'une alarme ne repose plus que sur une seule personne.



## Améliorations ponctuelles du réseau d'eau dans le cadre des travaux de l'ECF



Imposé par les travaux d'ECF (entreprise de correction fluviale) et conformément au PDDE, une nouvelle conduite d'eau destinée à la redondance Yverdon/Grandson de diamètre PE 400 a été installée par forage dirigé sous la Brinaz, à proximité du Garage Senn. Ce tube remplace partiellement une conduite F125 dont le solde sera quant à lui remplacé à moyen terme par la commune de Grandson.

Profitant également de ces travaux, la commune a fait poser une borne hydrante au centre des jardins familiaux afin d'en améliorer la défense incendie.

## Fuites d'eau et divers

En 2019, il y a eu six fuites sur le réseau communal (6 en 2018) et deux fuites ont été détectées chez des privés comme l'année précédente. Il y a aussi eu quatre vannes de concessions cassées. Ces événements engendrent des coupures de réseau que le service communal et les entreprises mandatées à cet effet s'efforcent de contenir au minimum. La réactivité des entreprises lors d'appels en urgence est à relever positivement.

Les réservoirs ont été nettoyés et la moitié du parc des bornes hydrantes a été contrôlé conformément au mandat d'entretien avec l'entreprise spécialisée à cet effet.



## Eaux usées et eaux claires

### Missions et prestations

#### Missions

- Traiter et évacuer les eaux usées et les eaux claires pour éviter tout impact environnemental néfaste
- Gérer la STEP et les différents ouvrages du réseau efficacement et dans le respect des normes
- Veiller à l'entretien, au renouvellement et à l'extension du réseau d'épuration des eaux
- Coordonner les projets communaux avec le projet de régionalisation
- Veiller à la bonne facture des travaux des mandataires spécialisés

#### Prestations

- Contrôle quotidien et vérification des relevés de la STEP
- Intervention lors d'alarmes à la STEP et sur les différentes STAP (24/24 et 7/7)
- Entretien du réseau des conduites existantes et des 23 stations de pompage/relevage
- Participation aux séances de chantier impliquant des travaux sur le réseau d'évacuation EU/EC communal
- Prise d'échantillons pour analyses par le Laboratoire cantonal
- Coordination avec l'AIERG (PGEEi)
- Garantir le traitement professionnel des eaux usées en tout temps et en toutes circonstances
- Coordination avec l'AIERG (conduites et transformation de la STEP en STAP)

### Points marquants 2019

- Déviation des services pour la construction du bâtiment multi-usages
- Réalisation d'une station de relevage pour le bâtiment multi-usages et le centre sportif régional
- Etude pour la mise en séparatif de la ruelle Couvaloup
- Curage de la conduite EC du Grand-Clos
- Modification du règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux
- Projet de pose des conduites et transformation de la STEP en STAP sous la responsabilité de l'AIERG (voir ci-dessus)

### Synthèse des activités

#### Déviations des services pour la construction du bâtiment multi-usages

Il était connu dès les premières esquisses du bâtiment multi-usages que ce dernier se trouvait en conflit avec bon nombre de services souterrains, notamment une alimentation en eau potable en provenance du réservoir des Planches. Sur la base d'un projet confié au bureau SD, tous les services à l'exception des eaux usées ont été déplacés dans le chemin de Borné-Nau afin de laisser la place à la construction.



## Réalisation d'une station de relevage pour le bâtiment multi-usages et le Centre Sportif Régional

Vu la topographie du secteur, le projet du Centre Sportif Régional avait déjà mis en lumière qu'une installation de relevage serait nécessaire pour ramener les eaux usées du bâtiment au raccordement de la rue des Colombaires. Comme le bâtiment multi-usages se trouve exactement dans la même situation, il a été décidé de mutualiser la collecte des eaux de ces deux bâtiments afin de les relever et de les amener au point de connexion gravitaire le plus proche. Afin de profiter de la logistique du chantier en cours, les installations de pompage ont été construites dans le sous-sol du bâtiment multi-usages et sont opérationnelles depuis décembre 2019.



## Etude pour la mise en séparatif de la ruelle Couvaloup



D'une manière générale, la future connexion de Grandson à la STEP d'Yverdon-les-Bains est, pour la commune, une impulsion supplémentaire afin d'évacuer un maximum d'eaux claires parasites pour ne pas charger inutilement le fonctionnement de la STEP. En réalisant le séparatif de la ruelle Couvaloup, cela permettra de reprendre le volume d'eaux claires, mis en séparatif lors des travaux de la rue Haute en 2016. Ce volume, pour l'heure, se déverse dans l'unitaire de la rue Haute. L'étude du projet a montré que la mise en séparatif de la ruelle de Couvaloup permettait de diriger les eaux claires au lac plutôt qu'à la STEP. Un préavis pour obtenir le crédit nécessaire aux travaux a été préparé pour – on l'espère – réaliser les travaux au cours du 1er semestre 2020.

## Curage de la conduite EC du Grand-Clos

Cette conduite d'eau claire d'un diamètre de 600 mm récolte un volume important d'eaux de drainage et de ruissellement dans ce secteur situé au nord de l'autoroute qui devient le ruisseau de la Merveilleuse en aval. Suspectée depuis l'orage de mai 2018 de ne pas fonctionner correctement (inondation de la N5 à cet endroit), des investigations ont été réalisées et ont mis en lumière que la section était obstruée à 90% par les racines des arbres environnants qui ont envahi le collecteur sur une grande longueur. Le curage a donc été difficile, mais s'est conclu avec succès. Une nouvelle chambre de visite a été construite à l'endroit critique afin de pouvoir dorénavant réaliser des contrôles réguliers (cercle rouge sur l'image).



## Modification du règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux

Le règlement de 2011 a fait l'objet d'un toilettage et d'une modification pour correspondre le mieux possible au règlement sur la distribution d'eau en ce qui concerne les relevés permettant l'intégration des géodonnées dans le SIT communal. Ces modifications ont été acceptées à l'unanimité par le Conseil le 20 juin. Comme le projet de règlement et ses annexes avaient déjà fait l'objet de consultation avec le responsable du Canton, il a été envoyé pour être signé par le département comme l'exige la procédure. C'est à ce moment-là que le Canton a indiqué que, comme lors de l'adoption en 2011, il manquait la fixation de tarif maximum, cela impliquait une adoption globale par le Canton et qui dit fixation de tarifs, dit obligatoirement passage par la Surveillance fédérale des prix. Il a été décidé de surseoir provisoirement à cette étape avant de présenter une proposition au Conseil qui intégrera l'ensemble des investissements à la charge de la commune dans ce domaine après validation par M. Prix. Pour l'heure, le règlement de 2011 reste en vigueur.

## Energie

### Missions et prestations

#### Missions

- Assurer avec Romande Energie la fourniture d'électricité pour l'éclairage public
- Entretien du réseau d'éclairage public en collaboration avec Romande Energie
- Assurer le renouvellement et l'extension du réseau d'éclairage public
- Fournir et poser la décoration lumineuse lors des fêtes de fin d'année
- Mettre en oeuvre le Concept énergétique communal selon les opportunités
- Développer avec Romande Energie un réseau de chauffage à distance
- Veiller à ce que la fourniture de gaz par la Ville d'Yverdon-les-Bains - Energies soit réalisée

#### Prestations

- Détection des pannes et réparation lors de défauts mineurs
- Signalement des défauts du réseau au mandataire chargé de l'entretien
- Modernisation de l'éclairage public et mise en éclairage dynamique sur mandat
- Production d'énergies renouvelables (STEP et panneaux photovoltaïques)
- Collaboration avec le projet Région Energie et les communes partenaires
- Accompagner le développement du réseau de chauffage à distance de Romande Energie

### Points marquants 2019

- Début de la phase chantier du CAD (chauffage à distance)
- Prolongation du projet Région Energie avec quatre autres communes
- Réponse au postulat « Pour une Commune éclairée sans pollution lumineuse inutile »

## Synthèse des activités

### Début de la phase chantier du CAD

Fort d'un permis de construire octroyé dans le courant de l'automne et de la ratification des conventions avec tous les propriétaires fonciers intéressés, les travaux de pose du réseau de chauffage à distance ont débuté à fin novembre. La première étape qui consistait à traverser le cimetière a été terminée juste avant les vacances de Noël. La suite des travaux devrait se prolonger jusqu'en automne 2020 et alimenter ainsi plusieurs bâtiments communaux, régionaux ainsi que des propriétés privées.



### Prolongation du projet Région Energie avec quatre autres communes

Le projet Région Energie, mené en collaboration avec les communes de Bonvillars, Champagne, Giez et Onnens sous la conduite de l'ADNV, a organisé une séance de présentation en août des résultats des cinq mesures prioritaires qui avaient été retenues pour le programme de décembre 2017 à octobre 2019. Une journée de balades en vélo ou à pied, allant de commune en commune, avec chaque fois un thème en lien avec l'énergie au sens large, a été organisée le 21 septembre dans le cadre de la Semaine de la mobilité. Le bus Equiwattmobile, donnant des conseils pour les économies d'énergie dans le ménage, a fait halte le 25 septembre à Bonvillars, Champagne puis Grandson. Comme l'Office fédéral de l'énergie qui soutient les régions énergie, a proposé une prolongation du programme jusqu'en octobre 2020, les communes ont toutes accepté de poursuivre la collaboration, cette fois sur le thème de la mobilité électrique.

### Réponse au postulat « Pour une Commune éclairée sans pollution lumineuse inutile »

La réponse au postulat « Pour une commune éclairée sans pollution lumineuse inutile » déposée en juin 2018 a été traitée par le Conseil lors de la dernière séance de l'année. Si les progrès en matière d'éclairage public ont été relevés ainsi que les contraintes, notamment financières existantes lors de changements importants du câblage, le Conseil souhaite qu'une grande attention soit portée aux aspects de la pollution lumineuse sur le plan communal, en sollicitant notamment la Commission consultative de l'énergie, mais aussi en menant des actions de sensibilisation auprès des privés. Par contre, la proposition de la Municipalité de ne pas réaliser un « plan lumière » a été largement suivie.



# Bâtiments et gérances



## Préambule municipal

Le suivi du dicastère des Bâtiments et gérances est de nature variée, ce qui le rend d'autant plus intéressant :

### *Bâtiments communaux en location et gérance technique*

De nombreuses petites réparations nécessitent régulièrement l'intervention du personnel communal ou d'entreprises locales. Les locataires adressent leurs demandes au greffe qui les trie et les redirige. Des travaux de rénovation, plus conséquents, sont entrepris lorsque les installations sont trop détériorées ou à l'occasion d'un déménagement. Le loyer est alors majoré proportionnellement au montant des travaux apportant une plus-value.

Si des locaux ne sont plus conformes aux besoins des utilisateurs, des transformations ont lieu, comme dans le cas de la cuisine du restaurant et de la salle des Quais.

### *Bâtiments en construction*

Trois gros chantiers en cours de réalisation ont impliqué le service par la participation aux Comités de pilotage et aux Comités techniques. Il s'agit du Centre Sportif Régional, du chauffage à distance et du bâtiment multiusages.

### *Conciergerie*

L'équipe des concierges assure la propreté et l'entretien courant de l'ensemble des locaux scolaires. La conciergerie du Temple St-Jean-Baptiste, de la Chapelle des Tuileries, de l'Hôtel de Ville et de la salle des Quais représente également une charge de travail conséquente. Tous les concierges font preuve de beaucoup de compréhension et de diplomatie pour satisfaire aux diverses et nombreuses sollicitations des usagers.

### *Gérance administrative*

Les contrats des locations de la salle des Quais et du refuge sont rédigés avec la plus grande attention afin de se préserver d'une compréhension erronée et d'éviter des conflits potentiels.

Il en va de même pour les baux des appartements, les états des lieux d'entrée et de sortie ainsi que les décomptes de chauffage.

## Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2019, le personnel du dicastère Bâtiments et gérances est composé de 11 personnes (7.5 ETP) :

- Un chef de service à 100%
- Un adjoint au chef de service à 100%
- Un chef de secteur scolaire à 100%
- Trois concierges scolaires à 100%
- Un intendant de la salle des Quais à 80%
- Un apprenti de 2ème année agent d'exploitation « bâtiment » placé par le Repuis (1 jours de cours)
- Un apprenti de 1ère année agent d'exploitation « bâtiment » (1 jours de cours)
- Une secrétaire du service à 50%
- Deux concierges auxiliaires pour l'intendance du refuge Tête Noire
- Une concierge auxiliaire pour le nettoyage de la salle des Quais en l'absence du titulaire

M. Alain Savary a été engagé en qualité d'intendant dès le 14 janvier 2019. M. Zéphyr Guex a été engagé en qualité d'apprenti dès le 03 septembre 2019.

L'apprenti de 2ème année est encadré par le Repuis où il suit également des cours ½ journée par semaine. Le chef de service a suivi une formation de chargé de sécurité d'une durée d'une semaine.

## **Délégations et représentations municipales**

### **CIP - déléguée de l'employeur**

Participation à une assemblée générale

### **AIERG - déléguée municipale**

Participation à deux assemblées, membre de la commission de gestion, participation à trois séances

### **Fondation de la Cabane Scoute - déléguée municipale**

Participation à deux assemblées

### **Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA - déléguée municipale**

Participation à l'Assemblée générale annuelle

### **Fondation grandsonnoise d'équipement pour le football - membre du Conseil de fondation**

### **Commission d'estimation fiscale des immeubles - déléguée municipale**

### **RegEner (Région Energies) - déléguée municipale**

Participation à dix séances ainsi qu'aux journées "Bus Equiwattmobile" et "Parcours mobilité"

## **Réponses aux vœux, remarques et observations de la Commission de gestion sur le rapport 2018**

### **Vœux**

Vœu 7.1 : Si les tests avec le système de nettoyage Aquama s'avéraient positifs, la commission encourage la Municipalité à étudier la possibilité de le proposer aux grandsonnois.

Ce produit est en vente dans les commerces, la Municipalité n'a pas à se substituer aux détaillants.

Vœu 7.2 : Concernant le parking Jean-Lecomte, il faudrait envisager de fixer un prix inférieur pour les places de parc non couvertes.

La Municipalité réétudiera cette proposition.

Vœu 7.3 : Bien que le rapport soit un peu plus fourni que l'année dernière, la commission estime que celui-ci pourrait être encore plus détaillé. Par exemple, en intégrant un inventaire des bâtiments, comprenant leur fonction, leur état général, leur valeur patrimoniale et immobilière, etc.

Un inventaire des bâtiments sera fait tel que souhaité avec des informations complémentaires.

### **Remarque**

Remarque 7.4 : Nous félicitons la Municipale pour le choix des matériaux et le suivi du projet de réaménagement du bâtiment de l'accueil de jour.

## Bâtiments

### Missions et prestations

#### Missions

- Entretien, nettoyage et gestion de la salle des Quais
- Organisation, gestion et attribution des accès aux bâtiments et locaux communaux
- Gestion des baux, des contrats et locations des appartements et biens communaux (parking Jean-Lecomte)
- Entretien, nettoyage et gestion du patrimoine immobilier communal
- Développement, valorisation et maintien en état des bâtiments

#### Prestations

- Service de nettoyage, d'intervention et dépannage dans les appartements communaux
- Réception, assistance et encadrement des clients à la salle des Quais
- Collaboration avec les utilisateurs des édifices et locaux mis à disposition
- Mise à jour ou en conformité des installations et constructions
- Encadrement et assistance de formation pour personnes en réinsertion professionnelle (CGPI, Repuis)

### Points marquants en 2019

- Hôtel de ville, préparation et début du projet du préavis de rénovation
- Centre Sportif Régional de Borné-Nau, suivi de chantier et préparation des futures gestion et exploitation
- Salle de Quais, remplacement de la pergola du restaurant et début des travaux dans le hall d'entrée et la cuisine du restaurant
- Bâtiment Borné-Nau multi-usages, suivi du chantier
- Chauffage à distance (CAD) suivi de chantier
- Service des bâtiments : encadrement du personnel, formations, stagiaires



## Synthèse des activités

Rénovation de la pergola du restaurant de la salle des Quais..



Remise en état des canalisations du refuge de Tête Noire, côté sud, sud/est, achat de nouvelles tables pour l'intérieur et mise en place d'un lave-verres.



## Gérances

### Missions et prestations

#### Missions

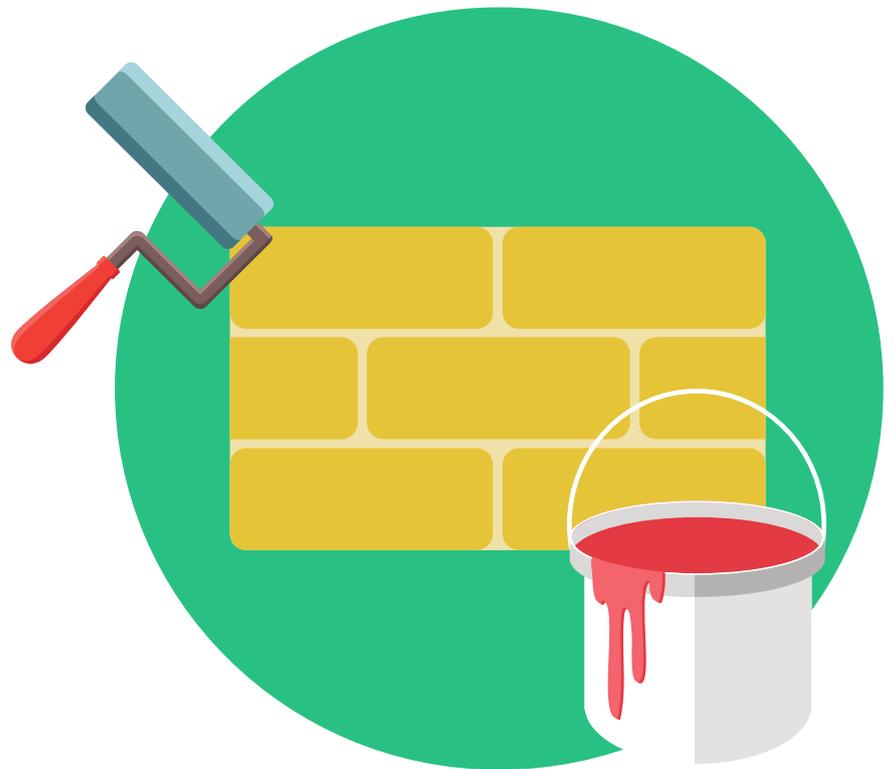
- Le service assure les tâches de gérance immobilière de ses 40 appartements
- La création des annonces immobilières et la gestion des rendez-vous et visites des potentiels locataires du bien à louer
- L'étude des différents dossiers remis par les candidats et la sélection du futur locataire
- La rédaction du contrat de bail et l'établissement de l'état des lieux d'entrée
- La perception, la révision et le calcul des loyers et des charges
- La gestion des impayés (relances et conduite des éventuelles procédures de recouvrement)
- La gestion des sinistres (déclaration auprès de l'assureur, résolution des sinistres)
- La gestion des réparations effectuées par le personnel du service avec, le cas échéant, l'éventuelle intervention d'entreprises spécialisées
- La gestion des formalités de fin de contrat (résiliation, état des lieux de sortie, restitution de la caution).

#### Prestation

- Assistance aux locataires et utilisateurs des bâtiments, appartements et locaux mis à disposition

### Points marquants en 2019

- Rénovation d'un appartement, bâtiment Colombaires 3
- Rénovation d'un appartement, bâtiment des Cloîtres, rue Haute 27



## Synthèse des activités

### Rénovation partielle - Bâtiment de la Ruche, rue des Colombaires 3

Le carrelage, la peinture, la baignoire et les appareils de la salle de bains ont été remplacés. Un nouveau carrelage, des peintures rafraîchies et une cuisine agencée neuve ont remplacé l'ancienne cuisine. Les peintures du hall d'entrée ont également été refaites.



### Rénovation partielle - Bâtiment des Cloîtres, rue Haute 27

Tous les murs, plafonds et boiseries ont été repeints. Un nouveau parquet a été posé dans une pièce. De nouvelles fenêtres à double vitrages, répondant aux critères de protection du patrimoine historique, ont remplacé la totalité des anciennes fenêtres à simple vitrage.



### Tableau des locations du refuge de Tête Noire et de la salle des Quais

<u>Locations refuge</u>	2019	2018
Grandson :	56	64
Hors-Grandson :	55	46
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>110</b>
<u>Locations salle des Quais</u>		
Mariages :	18	22
Séminaires :	47	53
Spectacles :	5	6
Autres :	54	52
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>133</b>

# Ecoles et sécurité



## Préambule municipal

L'année dernière, dans ce chapitre, il était fait mention des nombreuses plaintes des habitants du chemin du Lac et du chemin de Bellerive suite aux incivilités sur les petites plages, ou le traitement des oppositions au projet de places de parc du secteur Bellerive-Poissine. Pour le premier point, la police administrative, en lien avec le dicastère « places de jeux et port », a procédé à l'installation d'une signalétique appropriée pour chacune des plages, légalisant ainsi les sanctions pour les contrevenants. Une baisse des nuisances s'est faite ressentir, mais il faut régulièrement rappeler à l'ordre les utilisateurs des plages.

Pour le second point, la Municipalité présentera en début d'année 2020 une énième version du projet de stationnement aux habitants du chemin de Bellerive en espérant que cette fois toutes les oppositions seront levées.

La majorité des projets en rapport avec la sécurité sont des dossiers interdicastères. Les collaborateurs de la police administrative ainsi que les différents chefs de services sont vivement remerciés de leur précieuse collaboration.

Aux écoles, différents projets d'aménagement, d'agrandissement et de construction sont à l'étude auprès de la direction de l'association intercommunale (ASIGE). Pour l'heure, seule la construction de classes spéciales à Borné-Nau va de l'avant.

## Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2019, le personnel du dicastère est composé de deux personnes (1,5 ETP) :

- Un assistant de sécurité publique (ASP) à 100%
- Une assistante de sécurité publique (ASP) 50%

Pour répondre à la surcharge de travail de la police administrative, un 0,5 ETP a été engagé et est entré en service le 1er mars 2019.

## Délégations et représentations municipales

### ASIGE - membre du Comité directeur

Responsable des bâtiments et du mobilier de l'arrondissement scolaire.

### AIORPC - membre du Comité directeur

Responsable communication et relations avec la presse.  
Membre du groupe de travail « Règlement du personnel ».

### SDIS - membre du Comité directeur

### ACRG - délégué à l'Assemblée intercommunale

### CCSPA - délégué à l'Assemblée intercommunale

Le nouveau centre de collecte de sous-produits animaux Yverdon a été inauguré officiellement le 22 novembre 2019.

## **AVCD - membre du Comité**

Membre du groupe de travail « Finances Police coordonnée ».  
Rencontres trimestrielles avec le Commandant de la Police vaudoise et le Commandant de la Gendarmerie.

## **Association des Brandons de Grandson et environs - délégué municipal**

Pour des raisons de sécurité en lien avec la météorologie, il a été décidé d'annuler l'édition 2019 des Brandons. Le 6 novembre 2019, l'Association des Brandons décide de ne pas organiser la manifestation 2020

## **Association des Z'ôtres Brandons de Grandson - délégué municipal**

Une nouvelle société éphémère, dont le Comité est composé uniquement de membres de sociétés locales, a décidé de reprendre provisoirement le flambeau en organisant la manifestation sous l'égide de l'USLGT avec un programme restreint sur une seule journée, le samedi 29 février 2020.

## **Sauvetage des Iris - délégué à l'Assemblée générale**

## **Commission communale de sécurité - membre**

## **CSR-BN SA – Centre Sportif Régional SA - membre du Conseil d'administration**

La SA s'est constituée durant l'année et est en phase d'organisation. Le Conseil travaille sur un règlement d'utilisation et sur un plan financier. La Municipalité a, quant à elle, nommé une commission chargée d'organiser l'inauguration officielle du Centre Sportif Régional.

## Réponses aux vœux, remarques et observations de la Commission de gestion sur le rapport 2018

### Voeux

Vœu 1.1 : La COGES propose la création d'un passage pour piétons supplémentaire sur la rue Haute, entre les ruelles de la Pharmacie et de Couvaloup, ainsi que la pose de panneaux signalétiques.

La création d'un passage piéton à l'emplacement souhaité est inappropriée, car il se situe à moins de 30 m du passage sous voies. Il s'agit par ailleurs d'une zone d'évitement destinée au croisement des véhicules.

Vœu 1.2 : La COGES souhaite que le graphique sur la comparaison des évènements de la police soit plus clair et compréhensible.

Il en sera tenu compte pour le prochain rapport. A noter que ce graphique est une première et il ne peut qu'être amélioré.

### Observation

Observation 1.3 : La COGES souhaite que la Municipalité indique quand et de quelle manière l'étude d'AggloY sur la mobilité douce servira à des aménagements effectifs.

Cette observation concerne le dicastère Urbanisme et domaines. Des aménagements effectifs ont déjà été réalisés sur la commune (stationnement vélos). La mise en œuvre des mesures suivantes sera réalisée dans le cadre des projets prochainement mis à l'enquête.

### Remarque

Remarque 1.4 : La COGES salue la proposition faite au SDIS de réviser ses statuts afin d'intégrer les jeunes sapeurs-pompiers dans les possibilités de Grandson.

# Service de défense incendie et de secours

## Missions et prestations

### Missions

- Protection de la population au 1er échelon
- Défense incendie et de secours

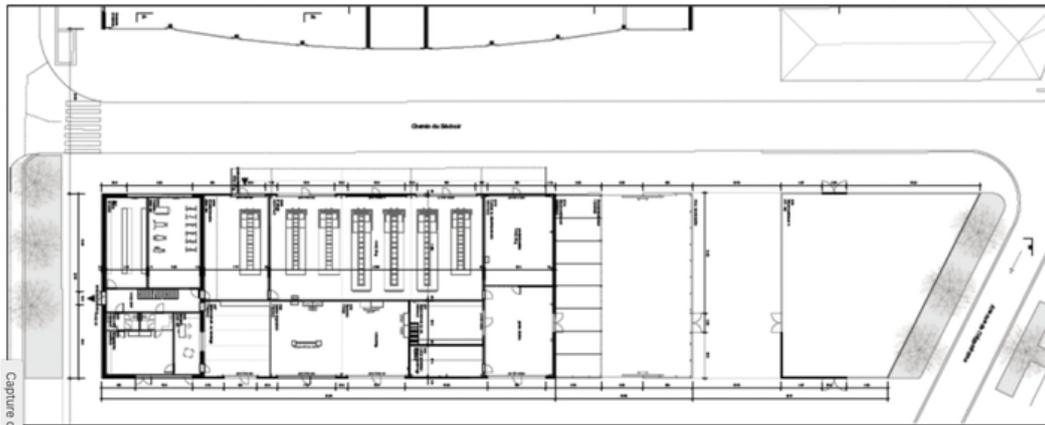
### Prestations

- Assurer la défense incendie et le secours, conformément à la Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS)
- Sauvetage de personnes et animaux
- Lutte contre les inondations
- Interventions techniques diverses
- Veiller à la bonne application des normes de constructions destinées à prévenir les dangers d'incendie dans les bâtiments publics et scolaires

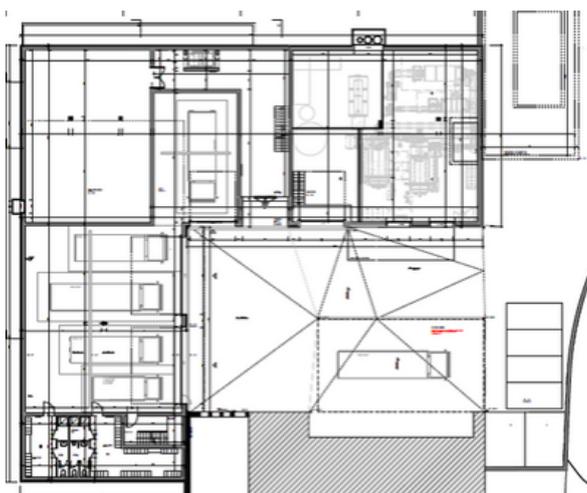
## Points marquants en 2019

- Les travaux de construction du bâtiment multi-usages de Borné-Nau comprenant une future extension de la caserne de Grandson ont débuté. La mise en service est planifiée à avril 2021
- Les travaux de construction de l'extension de la caserne d'Yverdon-les-Bains ont débuté. La mise en service du bâtiment est planifiée au 1er mars 2020 mais cela va vraisemblablement être repoussé d'un ou deux mois

### Agrandissement de la caserne d'Yverdon-les-Bains



### Agrandissement de la caserne de Grandson



## Synthèse des activités

### **SDIS régional du Nord vaudois**

Le Conseil Intercommunal a siégé le 23 mai 2019 à Champagne et le 26 septembre à Pomy. A la fin de l'année 2019, l'association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois regroupe 40 communes de la région pour sa défense incendie et de secours.

Côté opérationnel, divers événements sont à relever :

- Un nombre général d'heures d'intervention autour de 7'900, légèrement en baisse par rapport à 2018
- Les 40 ans de la Place d'armes de Chamblon les 10 et 11 mai 2019
- Les portes-ouvertes des 30 et 31 août 2019
- La série d'incendies de fin d'année à Concise
- Une alerte à la bombe dans le train en gare de Grandson le 29 mars 2019
- Un sauvetage de personne en date du 15 août 2019

### **Site de Grandson (C1)**

L'effectif du DPS Grandson au 1er janvier 2019 est de 38 personnes, soit huit de plus que le minimum recommandé par l'ECA pour un DPS de type "C", comme celui de Grandson. Il est composé de 4 officiers, 7 sous-officiers et 17 sapeurs et 10 recrues de 1ère année. Lors du recrutement du 7 novembre 2019, il y a eu 3 nouvelles recrues inscrites pour l'année 2020. Elles commenceront leur formation en 2020.

Dans la caserne de Grandson, située sous la salle de gymnastique du collège de Borné-Nau, sont stationnés cinq véhicules (un poids-lourd, deux mi-lourds, deux légers) et cinq remorques.

### **Statistiques**

En 2019, le DPS Grandson a été alarmé 53 fois dont 19 sur le territoire communal de Grandson. A cela, s'ajoute 5 interventions du DPS d'Yverdon-les-Bains pour des interventions particulières sans le soutien de Grandson.

La répartition des alarmes s'est faite de la manière suivante :

- 11 feux de bâtiments, villas et appartements, dont 3 à Grandson
- 1 feu de bâtiment agricole
- 3 feux bâtiment industriel, usine, dont 1 à Grandson
- 7 feux extérieurs, haies, cabanon, stock de scierie et divers, dont 3 à Grandson
- 9 pollutions, dont 3 à Grandson
- 9 alarmes automatiques détection, dont 3 à Grandson
- 6 inondations, dont 2 à Grandson
- 5 interventions techniques multiples interventions, prévention, chute de matériaux, dont 3 à Grandson
- 1 intervention technique, prévention feu
- 1 intervention chimique

## Divers

En début d'année, le chef de site de Grandson, le capitaine instructeur David Perez-Rejon a donné ses démissions au SDIS Nord Vaudois pour la fin de l'année 2019. Durant cette année, il a continué à assumer sa mission et s'est concentré à préparer la relève en réorganisant quelque peu la direction du site pour que les fonctions occupées par les futurs candidats ne restent pas sans responsables. Le capitaine instructeur David Perez-Rejon a été actif au sein des pompiers depuis 27 ans. Il a été commandant, puis chef de site durant 11 ans. Durant toutes ces années, la collaboration entre le chef et la Municipalité a été excellente. Monsieur Perez-Rejon s'est donné un point d'honneur pour entretenir de très bons rapports avec ses chefs politiques et son grand professionnalisme est à relever. La Municipalité ne manquera pas de le lui faire savoir le moment venu en le remerciant, ainsi que son épouse, comme il se doit. Un grand merci David.

Durant l'année, le DPS Grandson a participé activement à la sécurisation de diverses manifestations telles que la fête nationale du 1er août, la fête médiévale au château ainsi que les Brandons. Le DPS Grandson a également accueilli dans ses locaux plusieurs classes pré- et parascolaires ainsi que le centre aéré, ceci à la grande joie des visiteurs en culotte courte.

Une quinzaine de bénévoles ont été actifs lors du Téléthon qui s'est déroulé le 7 décembre sur la place du Château. La vente des traditionnelles peluches, de boissons, d'une tartiflette géante ainsi que les dons directs ont permis de faire un don de CHF 6'317.25 au Téléthon. Le montant total récolté par le SDIVNV s'élève à CHF 45'948.75.



## Police

### Missions et prestations

#### Missions

- Ordre et tranquillité publique
- Gestion du cimetière
- Gestion des manifestations
- Gestion des macarons
- Gestion des objets trouvés/perdus
- Gestion des contraventions (suivi)
- Auditions diverses
- Établissements publics (LADB)
- Exécutions forcées d'expulsion
- Prévention (BPA)

#### Prestations

- Contrôle du stationnement
- Inforadar
- Naturalisations
- Manifestations
- Signalisation
- Contrat de prestations (4 communes)
- Notifications
- Patrouilles générales
- Inhumations (cérémonies, tombes, columbarium)

### Points marquants en 2019

- Engagement d'une ASP à temps partiel (50%). Entrée en service le 1er mars 2019
- Désaffectation partielle du columbarium. Cendres déversées dans le Jardin du souvenir
- Nouvelle procédure de naturalisation
- Installation d'une borne hydraulique en remplacement de la barrière électrique à hauteur de la capitainerie du port en direction de la salle des Quais
- Mise en place de 3 nouveaux passages piétons à la rue Basse et 1 à la rue de Neuchâtel
- Réparation ou remplacement de toutes les bornes de la rue Basse
- Rencontre des opposants au projet Places de parc secteur Bellerive-Poissine
- Traitement des plaintes des habitants du chemin du Lac et de Bellerive sur les incivilités au bord du lac
- Rencontre mensuelle avec le chef de poste de Gendarmerie
- Rencontre annuelle avec les gérants de la sécurité du réseau « Police Population »
- Rencontre annuelle avec les patrouilleurs scolaires de Grandson

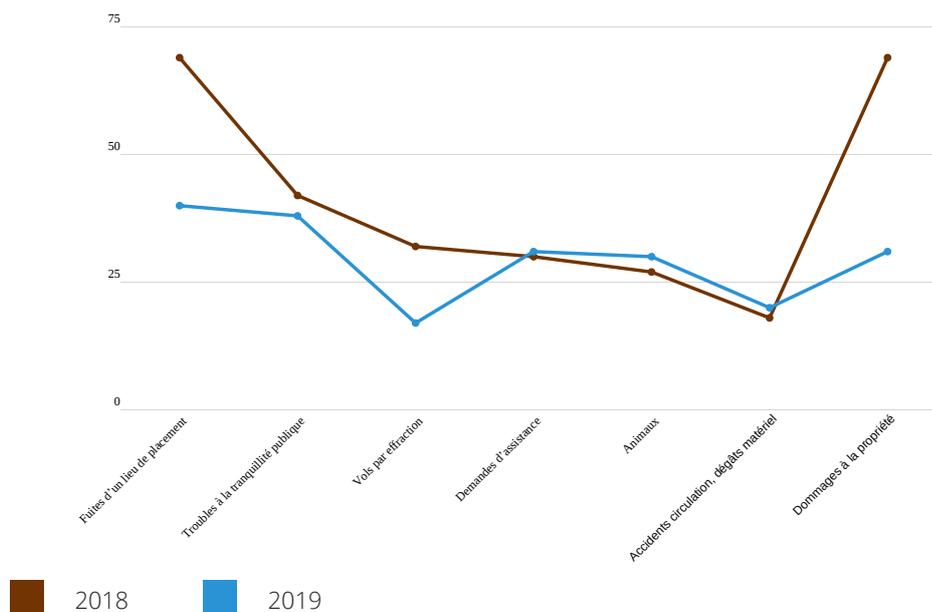
### Synthèse des activités

#### Police cantonale

L'organisation du poste de gendarmerie n'a pas changé au cours de l'année 2019.

Une rencontre entre le chef du poste et le délégué municipal a lieu mensuellement. En cas d'importantes manifestations, telles que les Brandons, la fête médiévale et le marché de Noël, d'événements divers et de demandes particulières de la part des Autorités, les rencontres ont lieu à des intervalles plus rapprochés. Lors de ces rencontres, il est discuté des diverses actions de la gendarmerie entreprises sur le territoire communal et tous les événements (délinquants, effractions, accidents, disparitions, arrestations, etc.) sont détaillés un à un. Le nombre d'événements reste stable par rapport à l'année précédente, soit 573 contre 582 en 2018. Dans cette analyse, il faut noter une stabilité générale mis à part les dommages à la propriété qui sont en progression.

Comparaison des événements par rapport à l'année précédente :



### Police administrative

Au mois de mars 2019, Mme Séverine Bonny a été engagée comme ASP à 50%. Ce deuxième poste est un mi-temps qui a permis une présence plus accrue dans la ville, un plus grand nombre de contrôles du stationnement et il permet d'assurer les remplacements durant les périodes de vacances et de congé.

Les activités des ASP dans les autres communes, au terme de cette année, présentent un total de 166.25 heures de présence sur les communes de Montagny-près-Yverdon (106 heures), de Valeyres-sous-Montagny (4 heures), de Fontaines-sur-Grandson (2.25 heures) et de Bonvillars (54 heures).

En 2019, nous avons placé l'inforadar à 25 endroits différents dans notre commune, pour une dizaine de jours consécutifs.

A notre demande, la DGMR a procédé à plusieurs comptages officiels sur différents emplacements : avenue de la Gare, rue Basse, rue de Neuchâtel et rue Haute. Les résultats et leurs analyses seront connus en 2020.

Installation d'une borne hydraulique en remplacement de la barrière électrique à hauteur de la capitainerie du port en direction de la salle des Quais.



Pour les contrôles du stationnement, ce sont 782 contraventions qui ont été posées. Quant aux ordonnances pénales, qui englobent les infractions aux divers règlements communaux, il y en a eu 99.

267 contraventions sont parties en rappels, 56 de ces dernières ont été converties en ordonnances pénales et 37 en sommations de payer avant poursuites.

Nous avons enregistré :

- 18 inhumations, soit en tombe à la ligne, en tombe cinéraire, au Columbarium ou au Jardins du Souvenir, ce qui représente environ 50% de moins que l'année précédente.
- 61 dossiers de manifestations ont été traités, ce qui représente environ 9% de plus que l'année précédente.
- 5 dossiers traités en Commission de police, principalement pour des oppositions à des contraventions.
- 97 macarons de stationnement dans les différentes zones ont été délivrés.
- 259 actes de poursuites reçus en vue de notification, ce qui représente une baisse d'environ 40%.
- 8 objets trouvés, 15 vélos récupérés, 3 voitures abandonnées sur la voie publique. Pour ce qui est des voitures, tous les détenteurs ont récupéré leur bien.

En 2019, nous avons procédé à une exécution forcée d'expulsion sur mandat de la Justice de Paix. Le secteur de la police administrative gère également plus d'une douzaine de patrouilleurs scolaires aux abords des écoles sur le territoire communal.



# Protection civile et militaire PCI

## Missions et prestations

### Missions

- Protection de la population au 2e échelon
- Appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires
- Assistance à la population en cas d'événements dommageables ou de catastrophes
- Protéger les biens culturels
- Effectuer des travaux de remise en état

### Prestations

- Sauvetage de personnes
- Gestion de trafic routier
- Gestion d'un état-major
- Radioprotection
- Transmissions
- Vérification de l'état des abris privés
- Interventions en faveur de la collectivité

## Points marquants en 2019

- Début d'activité du chef de l'instruction
- Début d'activité du responsable du matériel
- Participation aux 40 ans de la place d'armes de Chamblon avec un stand de démonstration
- Déclenchement du plan canicule avec une quinzaine d'astreints durant 8 jours (83 jours de service)
- 3 semaines d'engagement pour la Fête des Vignerons avec 558 jours de service pour du montage d'infrastructure, régulation de la circulation, exploitation du poste de commandement et le démontage des infrastructures
- 2 semaines de montage au profit des JOJ 2020 à la Vallée de Joux pour le montage des infrastructures
- Nomination d'une commission en charge d'élaborer le règlement du Conseil Intercommunal (CI)

## Synthèse des activités

### ORPC Jura Nord Vaudois

La commune de Grandson a délégué ses compétences à l'Association intercommunale ORPC Jura Nord vaudois pour tout ce qui concerne la PCI. Le Commandement et le secrétariat de la protection civile régionale sont basés au centre d'Orbe à la rue du Four 5. Le Conseil intercommunal de l'ORPC nord vaudois a siégé le 1er mai 2019 à Yvonand et le 4 septembre 2019 à Villars-Burquin, Commune de Tévenon. Quelques chiffres :

- 6 professionnels
- 1027 miliciens
- 120 membres de la formation d'intervention régionale, mobilisable dans l'heure
- 6 compagnies
- 3 postes de commandement (L'Abbaye, Orbe et Yverdon-les-Bains)
- 2805 convocations envoyées
- 698 ajournements de service accordés
- 158 procédures disciplinaires, dont 37 avertissements et 40 dénonciations au ministère public
- 1240 abris privés contrôlés
- 5937 jours de service effectués par nos astreints
- 35 cours de répétition, 3958 jours de service,
- 13 manifestations, 1163 jours de service
- 1 engagement en situation d'urgence, 83 jours de service
- 44 spécialistes et cadres formés à Gollion et Schwarzenburg, 733 jours de service

Des cours divers ont eu lieu, cours de cadres, conduite, assistance sanitaire, appui sécurité, logistique, contrôle des abris et entretien. L'ORPC Jura Nord Vaudois a participé aux 40 ans de la place d'armes de Chamblon avec un stand de démonstration. Des engagements de longues durées ont eu lieu au profit de la Fête de vigneron à Vevey et des JOJ à la Vallée de Joux.

## Ecoles

### Missions et prestation

#### Missions

- Assumer l'instruction et la transmission culturelle auprès de tous les élèves
- Assurer l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance : expression orale et écrite, lecture, calcul et résolution de problèmes

#### Prestation

- Mise à disposition de six bâtiments et divers espaces pour les activités scolaires et parascolaires

### Points marquants en 2019

- Nomination d'un nouveau membre au Comité directeur pour remplacer une des deux personnes démissionnaires
- Les travaux de construction du bâtiment multi-usages de Borné-Nau comprenant, entre autres, les futures classes spéciales (ATM-activités de travaux manuels-bois, métal et cuisine) et 5 classes de secondaires, ont débuté. La mise en service est planifiée à avril 2021

### Synthèse des activités

La commune de Grandson a délégué ses compétences en matière de gestion à l'Association Scolaire Intercommunale de Grandson et environs (ASIGE) qui comprend 18 communes.

Le Comité directeur de l'ASIGE se réunit en moyenne toutes les deux semaines dans le collège de Borné-Nau A à Grandson pour assurer la gestion de l'arrondissement scolaire et traiter les différentes demandes de la direction de l'établissement scolaire, des enseignants, des parents et des communes membres.

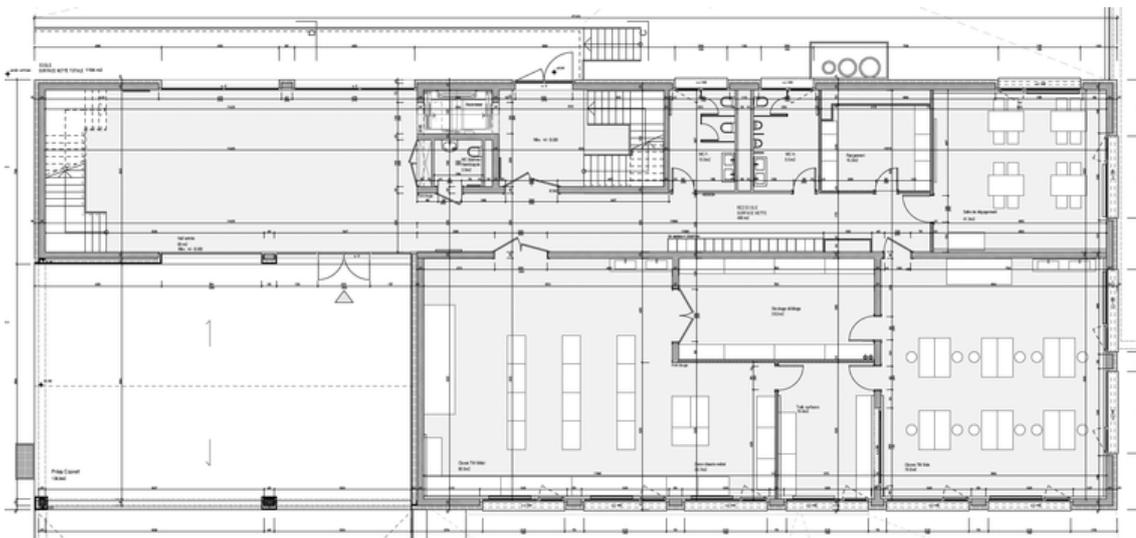
Pour la rentrée 2019, les 1445 élèves (943 en primaire et 502 en secondaire) des 18 Communes membres de l'ASIGE ont été répartis dans 77 classes, situées dans 19 bâtiments sur 10 communes. En moyenne, 1'000 élèves sont transportés 4 fois par jour.

Le Conseil Intercommunal a siégé le 19 juin 2019 à Concise et le 4 décembre 2019 à Bonvillars. Une assemblée extraordinaire a également eu lieu à Tévenon le 10 juillet 2019. Lors de ces différentes assemblées, il faut relever la nomination d'une nouvelle membre au Comité directeur en la personne de Mme Marie Christine Robba, Municipale à Vugelles-La Mothe. A noter qu'un poste est toujours vacant.

D'autres part, la Commune de Grandson a été autorisée à poursuivre la construction de nouvelles classes spéciales à Borné Nau. La Commune de Champagne a été autorisée à continuer l'étude d'un nouveau centre scolaire et sportif dans la zone « Derrière Ville » et Concise, à poursuivre également l'étude de l'agrandissement du collège Henri-Dès. Ces études sont conduites de concert avec le Canton, la Direction de l'Établissement scolaire et le CODIR de l'ASIGE, mais également avec le FAdEGE pour répondre aux besoins parascolaire.

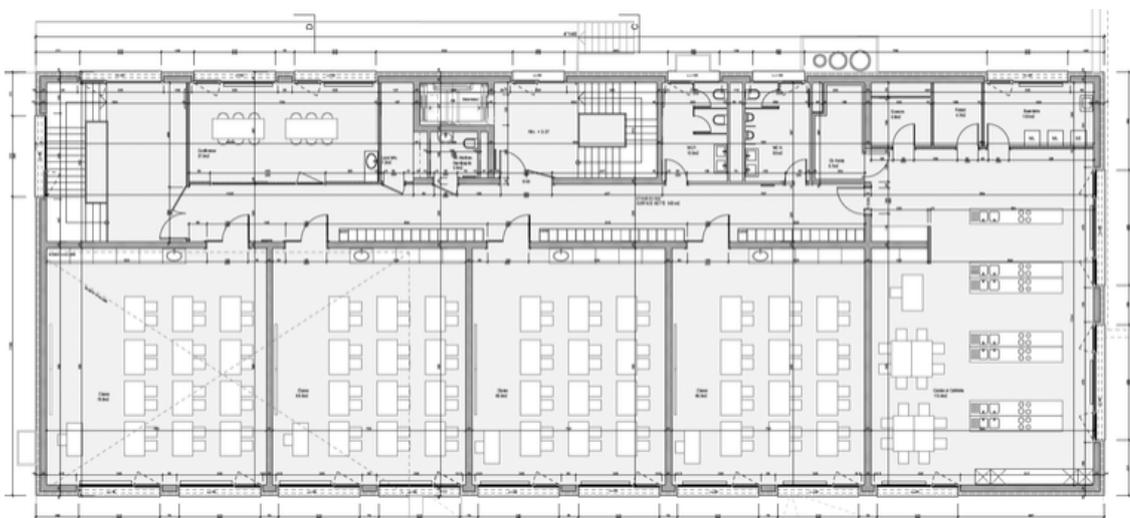
Grandson : surfaces scolaires au rez-de-chaussée du Bâtiment multi-usages. En haut à droite, une salle de dégagement, en bas à gauche, la classe de travaux manuels « Métal » et à droite, « Bois ».

Image : Multi-usages Rez



Grandson : surfaces scolaires au 1er étage du Bâtiment multi-usages. En bas, de droite à gauche, 4 classes standards et une classe de travaux manuels « Cuisine ». Au-dessus, une salle de conférence, une chambre froide, un économat et une buanderie.

Image : Multi-usages 1er



La partie financière des statuts de l'ASIGE est actuellement en révision et sera proposée aux communes membres de l'Association au début de l'année 2020.

## Temples et cultes

### Missions et prestations

#### Mission

- Mise à disposition de locaux selon les exigences légales

#### Prestations

- Cultes et messes
- Diverses cérémonies œcuméniques
- Parcours complet de catéchèse

### Points marquants en 2019

- Anniversaire des 50 ans de la consécration de l'église Saint-Jean-Baptiste à la salle des Quais à Grandson, le dimanche 23 juin 2019
- Assemblée générale de la Paroisse catholique de Grandson et environs le 11 mai 2019
- Culte d'ouverture des activités paroissiales à Giez, le dimanche 29 septembre 2019
- Installation d'un nouveau réseau Wifi à la salle de paroisse des Cloîtres

### Synthèse des activités

#### Paroisse catholique de Grandson

La paroisse Saint-Jean-Baptiste regroupe environ 2'200 catholiques établis sur les 11 communes du district de Grandson qui s'étendent des Tuileries-de-Grandson jusqu'à la frontière neuchâteloise, du lac de Neuchâtel jusqu'aux crêtes du Jura.

La paroisse catholique de Grandson et environs est détachée de la paroisse d'Yverdon-les-Bains depuis 1949. L'église paroissiale, dédiée à Saint Jean-Baptiste, se trouve à flanc de coteau, face au château de Grandson. Cet édifice moderne, consacré en 1969, est dû à l'architecte A. Dolci. Le 23 juin 2019, la Paroisse a célébré le 50e anniversaire de la consécration de cette église.



Le Conseil de paroisse est l'organe responsable des finances, de l'administration et de la gestion des biens de la paroisse. Lors de l'assemblée générale de la Paroisse catholique en 2017, il a été décidé que le secrétariat serait pris en charge par celui de l'Unité pastorale à Yverdon-les-Bains (rue de la Maison Rouge 14). Outre les différentes messes et fêtes religieuses plusieurs activités sont organisées par la paroisse, notamment les soupes de Carême le mois précédant Pâques, le parcours de catéchèse et la kermesse de la Paroisse. Le président du Conseil est Monsieur Daniel Schneuwly.

### **Église réformée, Paroisses de Grandson**

La paroisse protestante de Grandson est rattachée à l'église évangélique réformée du canton de Vaud. Cette institution de type «service public» a pour tâche de faire connaître l'Évangile auprès de la population réformée de Grandson et des Tuileries, ainsi que des communes de Giez et d'Orges.

Vues de l'église médiévale de Grandson et de la chapelle des Tuileries



Outre les différents cultes et cours de catéchisme, plusieurs activités sont organisées par la paroisse, notamment les soupes de Carême le mois précédant Pâques, en commun avec la paroisse catholique. Le traditionnel repas de soutien de la Paroisse réformée a eu lieu à Giez

Le président du Conseil paroissial est Monsieur Boris Voirol. Madame Suzanne Jaccaud Blanc est la diacre et Monsieur François Lemrich le pasteur.

# Travaux, culture et tourisme



## Préambule municipal

Si la première moitié de l'année s'est déroulée sans trop de problème, les projets en cours et futurs ont évolué normalement dans les délais fixés, la deuxième moitié de l'année fut beaucoup plus compliquée dû au tragique accident qui a frappé le service des Travaux. Je dois ici relever l'esprit de corps et d'entraide de l'ensemble de l'équipe pour surmonter cette terrible épreuve. Certains projets ont dû être suspendus quelque temps ou seront repris début 2020.

Au niveau du tourisme, il est à relever le dynamisme de la Maison des terroirs suite à l'engagement d'un nouveau responsable.

Le projet signalétique est terminé. Il permettra dès 2020 d'améliorer considérablement l'accueil de nos nombreux visiteurs.

Je tiens à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de mon dicastère pour leur engagement et leur professionnalisme.

## Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2019, le personnel du dicastère Travaux, culture et tourisme est composé de 18 personnes, y compris les apprentis (12 ETP) :

### *Service des travaux*

- 1 chef de service à 100%
- 1 adjoint au chef de service (fontainier) à 100%
- 8 employés à 100%
- 1 employée à 80%
- 3 employés à 50%
- 1 employée administrative à 42.5% (partagée avec le service de l'Urbanisme et des domaines)
- 1 apprenti agent d'exploitation CFC à 100 % (1 jour de cours / semaine)
- 1 apprenti agent d'exploitation AFP à 100 % (1 jour de cours / semaine)

### *Culture et tourisme*

- 1 déléguée aux affaires culturelles et touristiques à 50%

Suite à l'accident subi en août 2019 par le maçon communal employé à 100% et la réduction d'un autre ouvrier de 100 à 50%, une mission type CGPI déjà prolongée deux fois s'est transformée en un CDI de 60% + un CDD de 40% afin de compléter l'équipe.

La secrétaire technique a été remplacée et le taux du poste consacré au service des Travaux et de l'environnement a augmenté de 20% à 42,5%.

En raison de la charge croissante de tâches administratives (procédures, budget, informatique, etc), liées à un secrétariat et à un service financier mieux structurés, la déléguée aux affaires culturelles et touristiques a demandé une augmentation de 10% de son taux d'activité par rapport aux années précédentes, ce qui a été accepté. Elle a donc passé de 40% à 50% au 1er janvier 2019.

## **Délégations et représentations municipales**

### **FAdEGE - membre du conseil de Fondation**

Séances du Comité.

### **RADEGE - président du Comité de direction**

Séances du Comité. Participation à l'assemblée générale

### **STRID SA - membre du Conseil d'administration**

Participation aux séances du Conseil d'administration ainsi qu'à celles de la commission pour les ressources humaines. Participation à l'assemblée générale.

### **Commission tourisme de l'ADNV - délégué en tant que membre de l'Association des Terroirs de Grandson - délégué municipal**

Participation aux séances.

### **Maison des Terroirs - délégué municipal**

Participation à l'Assemblée générale et à diverses séances de Comité.  
Président du Comité dès le mois de novembre.

### **USLGT - délégué municipal**

Participation à l'Assemblée générale et aux assemblées de Comité.

### **Réseau culturel régional**

Participation à des séances de Comité.

### **Fondation d'animation « Le Croch'Pied » - membre du Conseil de fondation**

Participation aux séances et à l'assemblée générale.

### **Pro Grandson - Bureau et Comité**

Participation aux séances et à l'Assemblée générale.

### **Fondation grandsonnoise d'équipement pour le football - président du Conseil de fondation**

### **Politique culturelle régionale et cantonale**

Participation à plusieurs rencontres

# Réponses aux vœux, remarque et observations de la Commission de gestion sur le rapport 2018

## Voeux

### *Travaux et environnement*

Vœu 1.1 : Il serait intéressant de diffuser l'information de l'utilisation des produits respectueux de l'environnement auprès des citoyens si cela était concluant.

Une communication concernant l'utilisation de produits respectueux de l'environnement sera étudiée dès qu'une solution optimale aura été identifiée, ce qui n'a malheureusement pas été le cas en 2019 malgré les essais réalisés.

Vœu 1.4 : Installation d'une "armoire" / boîte d'échange à la décharge ou dans la ville ou délégation à un groupe d'habitant pour ce faire avec mise à disposition du lieu par la municipalité.

Un lieu de troc a été mis en place dans l'enceinte de la déchetterie (voir plus loin dans les points forts 2019).

### *Culture*

Vœu 1.3 : Demander la création d'un guide pour organiser les manifestations durables, qui serait distribué auprès des sociétés.

Le guide a été réalisé rapidement, grâce à l'aimable collaboration de la commune d'Echallens. Le secrétaire municipal et la déléguée aux affaires culturelles en ont assuré le suivi et l'ont mis en ligne en septembre 2019 sur le site communal.

Vœu 1.4 : Il serait intéressant de rencontrer la déléguée culturelle afin qu'elle s'exprime sur le travail entrepris.

Concernant la déléguée culturelle, nous l'inviterons à participer à la prochaine commission de gestion.

### *Sports*

Vœu 1.2 : Sensibiliser le FC Grandson à l'extinction de leurs projecteurs dès les matchs terminés.

Cette demande doit être adressée directement au comité du FC Grandson. Mais cela ne devrait plus se reproduire grâce aux nouvelles installations d'éclairages prévues.

## Observations

Observation 1.3 : Améliorer la gestion des déchets pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou sans véhicule (ex. petite déchetterie d'Yvonand) et permettre une collecte de papier plus fréquente qu'une fois tous les deux mois.

Concernant la déchetterie Mobile, destinées exclusivement aux personnes âgées et à mobilité réduite, 20 personnes sont inscrites dont 13 l'utilisent régulièrement. Une information a été insérée dans le mémo déchet.

Concernant la collecte Papier/carton porte à porte, la mesure a été mise en place et la collecte doublée (tous les 1ers mercredis du mois dès le 8 janvier 2020).

Observation 1.4 : Lors de travaux, constructions touchant des ruisseaux souterrains ou non, réfléchir à la possibilité de laisser à ciel ouvert ou renaturer !

Les réflexions actuellement en cours sur la sécurisation du Rio vont dans ce sens. Il n'a par contre jamais été question de canaliser un ruisseau.

## Remarques

Remarque 1.4 : La Commission souhaite que dans les prochains de rapports de gestion figurent un descriptif des activités des différents organismes auxquels participent les municipaux en tant que membre représentant de la commune.

La liste des représentations est suffisante. Elle permet à la commission de poser toutes les questions qu'elle souhaite nécessaire

Remarque 1.5 : Félicitations aux jardiniers pour la décoration florale ainsi que pour son engagement lors des 125 ans de la gym

Remarque 1.6 : Nous saluons une bonne réponse du dicastère aux demandes et vœux de la COGES 2018 pour l'année 2017.

## Voirie

### Missions et prestations

#### Missions

- Veiller à l'entretien et au renouvellement du réseau routier et assurer le service hivernal
- Assister les spécialistes pour les tâches liées à la signalisation (police et pompiers)
- Exécuter les tâches de nettoyage du domaine public
- Soutenir les sociétés locales dans leurs manifestations

#### Prestations

- Entretien routier
- Nettoyage des espaces publics
- Service hivernal
- Manifestations
- Entretien du parc de véhicules
- Gestion de projet

### Points marquants en 2019

- Espace Remparts, montage du projet en collaboration avec les riverains et le DGIP
- Réactivation du projet de places de parc pour remorques à bateaux aux Pécos
- Etude d'un avant-projet de route d'accès déchetterie par le nord (CFF)
- Suite des travaux de route de contournement de Borné-Nau et intégration de 2 abribus
- En collaboration avec Bocansemble, Pro Senectute et l'AVACAH, identification des aménagements de voirie à améliorer afin de les adapter aux besoins des personnes à mobilité réduite
- Réalisation des travaux de la porte d'entrée de Grandson

### Synthèse des activités

#### **Espace des Remparts (préavis 619/19)**

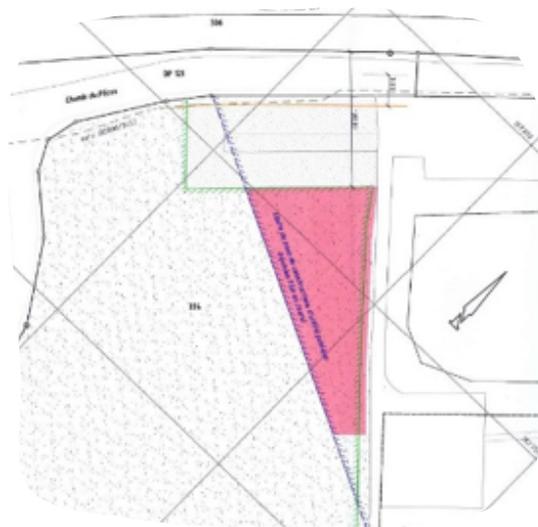
Sur la base des remarques et souhaits des riverains enregistrés en 2018, un avant-projet a été réalisé et une nouvelle consultation publique a été mise en place afin que le voisinage puisse à nouveau participer activement au développement de cet espace. Un projet prenant en compte un maximum de remarques a pu être chiffré et présenté au Conseil communal sur la forme d'un préavis en octobre 2019.

Validé par le législatif, le projet a été déposé à l'enquête publique en fin d'année. Il s'est malheureusement heurté à de multiples oppositions qu'il s'agira de traiter en 2020.

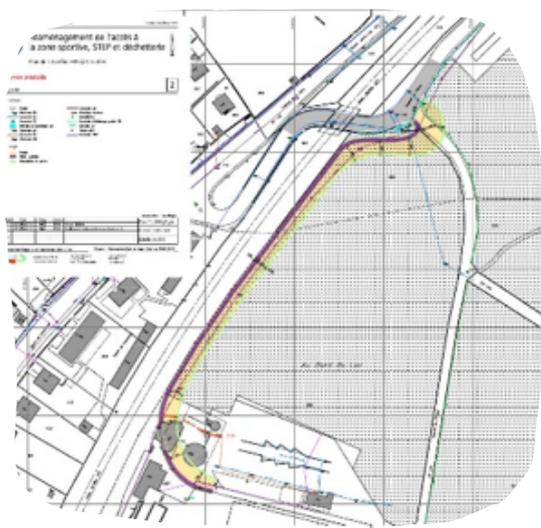


## Réactivation du projet de places de parc pour remorques à bateaux aux Pécos (Préavis 545/14)

Le projet développé consistait à agrandir la place existante de dépose des remorques à bateaux à côté du BMX. Le projet a dû retourner à la case départ ayant finalement fait l'objet d'un recours tardif par la Confédération en juin 2018. Avec l'aide de mandataires externes le projet a été réactivé et amélioré sur les questions liées à la biodiversité et aux défrichements-reboisements, cela dans le but d'aboutir positivement à une nouvelle procédure sur la base d'un nouveau dossier d'enquête à publier courant 2020.



## Suite de l'étude d'un avant-projet de route d'accès à la déchetterie par le nord (Préavis 546/14)



L'élargissement ou le réaménagement de la route d'accès actuelle à la déchetterie, STEP et zone sportive était dans l'impasse pour des questions liées à la biodiversité et aux défrichements nécessaires. De nouveaux responsables au sein des autorités cantonales sont finalement entrés en matière sur une ancienne demande de la commune, soit de déplacer la route actuelle au nord, le long de la voie CFF et de rendre la route actuelle à la forêt. Cette étude préliminaire est également menée par des mandataires externes en parallèle à l'agrandissement de la place de remorques à bateaux.

## Suite des travaux de la route de contournement de Borné-Nau et intégration de 2 abri-bus

La route et les aménagements liés à l'arrêt du bus ont pu comme prévu être terminés dans le courant de l'été afin de garantir au Centre Sportif Régional un accès par l'ouest vu que le début des travaux du bâtiment multi-usages condamnaient l'accès Est. Dans la foulée, une enquête publique pour la construction de 2 abris-bus pour ce site a été déposée fin 2019 et a abouti positivement. Le modèle Clairville a été choisi pour son esthétique et également car il est le standard AggloY.



## Réalisation des travaux de la porte d'entrée de Grandson (Préavis 591/17)

Les appels d'offres ont été réalisés durant l'été, les travaux ont débuté en octobre et ont été terminés comme prévu à 95% avant les vacances de Noël. Ne restera en 2020 que la couche finale d'enrobé, les clôtures à poser côté CFF et les marquages et signalisations définitifs.



## Identification des aménagements de voirie à améliorer afin de les adapter aux besoins des personnes à mobilité réduite

En collaboration avec Bocansemble, Pro Senectute et l'AVACAH, une tournée a été organisée le 4 avril 2019 afin d'identifier les éléments de voirie qu'il s'agirait de modifier afin de les adapter aux besoins des personnes à mobilité réduite. Rendu fin juin, il était prévu que ce rapport pertinent puisse être mis en œuvre rapidement. Malheureusement, le maçon communal ayant subi un grave accident en août, ce projet a dû être mis en attente.



# Déchetterie intercommunale et collecte des déchets urbains

## Missions et prestations

### Missions

- Organisation des collectes des déchets urbains
- Offrir un service de déchetterie intercommunale

### Prestations

- Ramassage des déchets urbains
- Déchetterie intercommunale
- Déchetterie mobile
- Déchetterie porte à porte

## Points marquants en 2019

- Préparation de la mise en place du doublement de la tournée papiers-cartons dès le 1er janvier 2020 en collaboration avec STRID
- Déchetterie ; mise en service du troc, contrôles des entrées, nouvelle collecte des corps creux « non PET » et installation de barrières de protection

## Synthèse des activités

### **Doublement de la tournée de collecte des papiers-cartons**

Sur impulsion de la COGES, le service s'est renseigné quant à l'opportunité et aux conditions de doublement de la fréquence de ramassage du papier-carton porte à porte de 6 à 12 fois par année. Cela n'engendrant pas de coût supplémentaire pour la commune, la mesure a été mise en place en collaboration avec STRID dès janvier 2020. Le jour de ramassage a dû être modifié du lundi au mercredi.

### **Déchetterie : mise en service d'un service de troc**

Un ancien container de stockage a pu être libéré à cet effet et dès le mois d'octobre, un espace de troc est accessible à tous dans les horaires d'ouverture de la déchetterie.



### Déchetterie : contrôles des entrées

Comme en 2017, un contrôle a été réalisé à quatre reprises en 2019 à l'entrée de la déchetterie afin de détecter d'éventuels fraudeurs. Aucun cas d'infraction n'a été constaté. La situation est donc sous contrôle et ne nécessite pas de mesures particulières.

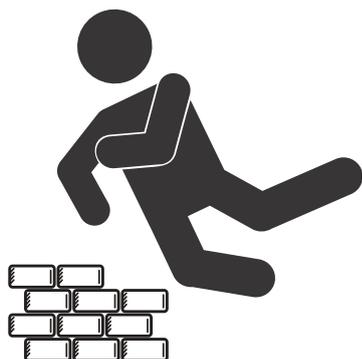
### Déchetterie : nouvelle collecte des corps creux non PET



Un nouveau container de type « volcano » permettant de récolter les corps creux « non PET » est désormais à la disposition des utilisateurs de la déchetterie.

### Déchetterie : installation de barrières de protection

Afin d'améliorer la sécurité du site, des barrières métalliques ont été installées sur tous les murs qui présentaient une hauteur de chute de + de 1 mètre.



## Espaces verts et cimetière

### Mission et prestations

#### Mission

- Entretien et développer les espaces verts, y compris les places de jeux et le cimetière

#### Prestations

- Cimetière
- Assistance aux cérémonies funéraires
- Espaces verts, parcs et promenades

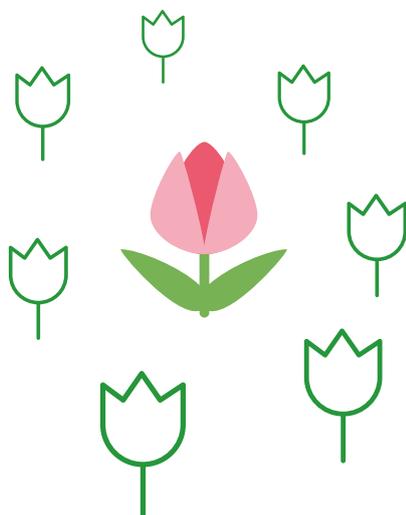
### Points marquants en 2019

- Participation à l'action L'aiMant Rose

### Synthèse des activités

#### Participation à l'action L'aiMant Rose

Grandson est l'une des 402 communes Suisse qui participe à l'action de l'aiMant Rose. Cette association lutte pour une détection précoce du cancer du sein. Les collectivités publiques peuvent montrer leur soutien en dédiant un massif dans lequel sera planté une tulipe rose pour sept tulipes blanches. Cela a été fait à l'entrée des Tuileries et une communication sera réalisée lors de la floraison au printemps 2020.



## Culture, tourisme et sports

### Missions et prestations

#### Missions

- Développer le potentiel culturel à Grandson
- Soutenir et organiser des activités culturelles dans le bourg
- Accompagner les projets communaux sous l'angle culturel
- Mettre en valeur le bourg historique et les espaces publics sur le territoire communal
- Intensifier le rayonnement de la commune en participant à des projets culturels régionaux
- Rechercher et compiler des données historiques
- Développer et entretenir les installations sportives, soutenir les associations et clubs sportifs

#### Prestations

- Visites guidées gratuites
- Manifestations culturelles et festives
- Signalétique touristique piétonne
- Panneaux historiques
- Collaboration avec divers organismes culturels et touristiques
- Communication
- Entretien des terrains de football

### Points marquants en 2019

- Jeu de piste de type « chasse au trésor »
- 3e Festival « De rire et de rêves » - théâtre et contes
- Application mobile « Les plus beaux Villages de Suisse »
- FCGT mise en conformité des terrains de foot B et C

### Synthèse des activités

#### Jeu de piste

En collaboration avec la déléguée culturelle, l'association Carré Bossu a créé un jeu de piste à travers le bourg, offert par la commune, destiné en premier lieu aux familles. Cette chasse au trésor intitulée « Bêêêh ! » s'est déroulée le samedi 15 juin et a attiré près de 120 personnes, malgré une météo incertaine. Elle a fait l'objet d'un reportage de Canal Alpha : « 90 secondes – A la poursuite du bouc de Grandson ».

Il a été nécessaire de recruter des bénévoles auprès de l'association Samgha pour tenir les différents postes, Pro Grandson ne souhaitant pas participer. De nombreux commentaires positifs et remerciements ont été postés sur les réseaux sociaux.



### 3e Festival « De rire et de rêves »

Ce festival, dédié au théâtre et aux contes, s'est déroulé les 24 et 25 août. Offert par la commune, il a attiré plus de 900 spectateurs (total cumulé), un chiffre en légère baisse par rapport aux deux premières éditions malgré une communication plus poussée, avec notamment la participation du municipal de la culture à une émission télévisée de Canal Alpha.

Les artistes se sont produits dans le vieux bourg. Parmi les professionnels ou semi-professionnels ont participé : les improvisateurs de La Compagnie du Cachot, la compagnie yverdonnoise Cantamisù, l'artiste grandsonnoise Nicole Journot et le duo international Crazy Pony – Banjocircus. Le soir, Thomas Wiesel a remplacé au pied levé Marina Rollman, malade. Des amateurs ont également contribué à la variété des spectacles : Véronique Meusy et la troupe locale le GTG (Groupe Théâtre Grandson).

Pro Grandson a apporté un soutien financier mais n'a pas fourni de bénévoles, ces derniers étant trop sollicités ; quelques membres ont toutefois apporté leur soutien de manière individuelle. La société de gymnastique section « Dames » et le volley ont tenu le bar. De plus, la Fondation du Croch'pied a efficacement collaboré pour le spectacle du samedi soir.



### Application mobile « Les plus beaux Villages de Suisse »

L'association « Les plus beaux Villages de Suisse », dont Grandson est membre, a voté la création d'une application mobile. Le 2 mai, la déléguée culturelle recevait de nombreux formulaires à renvoyer avant le 30 mai concernant : la présentation du bourg, la liste des curiosités, des événements culturels, des hébergements et des commerces, des produits du terroir et des dates historiques majeures, ainsi que des photos. C'est donc en un temps record qu'elle a dû fournir ces informations, sans pouvoir compter sur l'appui de l'Office du tourisme au vu des très courts délais.

### Visites guidées

Comme chaque année, trois visites guidées gratuites du bourg ont été offertes : les 7 avril, 10 juin et 7 septembre. Au total, seules 26 personnes y ont participé, en raison sans doute de la mauvaise météo. Plusieurs nouveaux habitants ont été ravis de la visite nocturne de septembre, aux flambeaux. Par ailleurs, deux visites payantes ont été demandées à la déléguée culturelle par des particuliers, pour un total d'environ 40 participants. Enfin, le dépliant « A petits pas... Grandson ! », permettant d'effectuer la visite en individuel, a été réimprimé à 800 exemplaires (F/D/E) au vu de son succès.

## Signalétique

Le projet de signalétique piétonne s'est poursuivi à un bon rythme. Les remarques concernant le totem-prototype ont été collectées en vue d'améliorations et plusieurs tours de ville ont été effectués (avec les membres de la municipalité, la police administrative et le service des Travaux). Les intervenants externes ont finalisé leurs offres. En raison des complications liées aux totems initialement prévus sur la parcelle 306, propriété des CFF, la réalisation prévue pour l'automne 2019 n'a pas pu être tenue et sera effective au printemps 2020, moyennant le déplacement desdits totems sur le domaine public.



## Politique culturelle régionale et cantonale

La déléguée culturelle a participé à plusieurs rencontres thématiques :

- avec le Service de la culture d'Yverdon-les-Bains :
  - avenir du réseau culturel régional (5 septembre)
  - journée « Culture et handicap » (23 septembre)
  - remise du Prix culturel régional à Orbe, en présence de la conseillère d'Etat C. Amarelle et de la cheffe du Service des affaires culturelles N. Minder (13 novembre)
- avec le Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud (SERAC) :
  - lignes directrices de la politique culturelle vaudoise (27 août)
  - soutiens à la scène indépendante (9 décembre).

## Patrimoine

Les restaurateurs d'art ont réinstallé le 12 février, dans la salle du Conseil communal, les panneaux d'armoiries qui avaient nécessité une intervention pour leur conservation.

Le 30 octobre, la déléguée culturelle a participé avec le chef du Service des bâtiments à une rencontre avec le Conseil de paroisse et le pasteur, concernant notamment la location de l'église médiévale (Temple) pour des événements culturels de type concerts et l'ouverture de l'édifice pour les touristes.

## Divers

La déléguée culturelle a traité diverses demandes de collaboration ou de soutien (Compagnie Les Artpenteurs, 40 ans de la caserne de Chamblon, spectacles, concerts, expositions, etc). Elle a suivi des formations pour l'administration du site internet communal (5 mars), et pour l'utilisation du Geoportail (7 mai).

## AFCGT mise en conformité des terrains B et C (préavis 616/19)

Après définition des besoins du FC GT afin de se mettre en conformité avec les associations cantonales et fédérales, un projet d'agrandissement/déplacement des terrains B et C ainsi que leur éclairage a pu être monté et chiffré.

Le financement a fait l'objet d'un préavis qui a été validé en octobre 2019 par le Conseil communal. La mise à l'enquête a directement suivi et a abouti positivement. 2020 devrait voir débuter les travaux.



En conclusion de ce rapport sur la gestion 2019, la Municipalité vous propose de prendre l'arrêté suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON

vu le rapport de la Municipalité, ouï le rapport de la Commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

Article 1 : d'adopter la gestion de l'année 2019;

Article 2 : de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2019.

Le Syndic  
  
François Payot

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Secrétaire  
  
Eric Beauverd

